

# JOURNAL

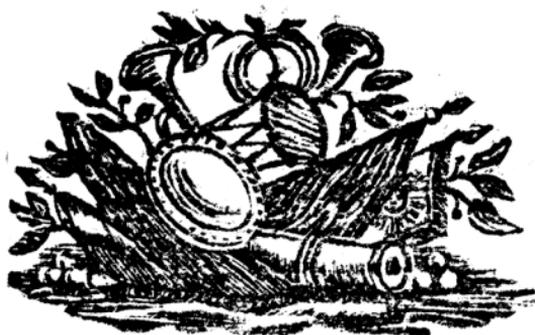
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. FEVRIER

1779.



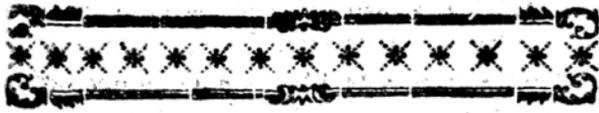
A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-  
primeur de S. Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

---

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approba-  
tion du Commissaire-Examineur.*





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

1. FEVRIER

1779.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Essai sur l'histoire de la Maison d'Autriche,*  
*par Mr. le comte de Girecour. A Paris,*  
*chez Moutard 1778; à Liège, chez De-*  
*mazeau. 6 vol. in-12.*

UN François peut-il écrire l'histoire de la  
Maison d'Autriche ? Un Autrichien  
peut-il écrire l'histoire de France ? Voilà des  
questions qui paroissent ridicules, & qui néan-  
moins sont très-fondées. La longue rivalité de  
ces deux nations ne laisse guere aux écri-  
vains des deux partis cette tranquillité, cette

indifférence qui sont si nécessaires pour bien apprécier le parti opposé. Que dans une histoire de France, consacrée à la gloire de sa patrie, un auteur françois déprime les nations ennemies, cela peut paroître excusable, quoique cela ne soit ni bien juste, ni bien nécessaire; mais que dans un ouvrage destiné par son titre & par son but à faire connoître une longue suite de grands Princes, on s'acharne à les calomnier & à détruire l'éclat de leurs plus belles actions; cela pourroit donner de l'humeur à des gens peu patients. Il n'est donc pas déraisonnable de demander, si un François peut être l'historien de la Maison d'Autriche (*& contra*); parce qu'il est fort à craindre que s'il l'entreprend, l'esprit national irrité par le choc continu des évènements, ne fasse de l'histoire une espèce de satire.

On ne peut disconvenir que Mr. le C. de G. soit à bien des égards plus équitable qu'un certain nombre d'écrivains qui n'ont fait de l'histoire que l'expression de leurs préjugés ou de leurs prédilections patriotiques. Il réfute un grand nombre d'affertions injurieuses à la mémoire des Princes que la Maison d'Autriche a produits. Les notes sur-tout sont quelques fois très-justes, & corrigent ce qu'il y a de défectueux dans le texte. La monarchie universelle ambitionnée par Charles-Quint, la prétendue jalousie de Philippe II qui causa la mort de la Reine son épouse, & une infinité d'imputations injurieuses, sont regardées par Mr. le C. de G. comme des chimères, comme

des inventions démenties par les autorités & les faits. Il est fâcheux seulement que l'équité & le discernement de l'auteur n'aient point une confiance bien assurée, & qu'il substitue même quelques fois aux impostures qu'il combat, des assertions qui ne valent pas mieux. Il y a aussi un grand nombre de contradictions, & plusieurs inexactitudes essentielles. Pour ne parler que de certains passages que j'ai observés en ouvrant fortuitement le premier tome; je lis à la page 297, *le Roi des Romains (Ferdinand I.) parvenu à ses fins, ne se piqua pas de tenir sa parole.* L'auteur se trompe; c'est la veuve de Zapol qui refusa de se tenir aux conditions du traité. On n'a qu'à lire le judicieux & très-bien instruit Istuanfi *de rebus pannonicis* (a), la chose sera hors de tout doute. — Ibid. *On prétend même qu'il se défit, quelque tems après, du cardinal Martinuse, & qu'il le fit assassiner sous prétexte qu'il entretenoit des intelligences avec les Turcs.* On ne prétend pas cela; la chose est certaine, avouée de tout le monde. Ferdinand se défit sans doute du cardinal, mais *on prétend* que c'étoit pour de bonnes raisons, & point sous de faux prétextes. Ce

---

(a) Elle reçut la somme qu'on lui avoit promise, & alla prendre possession d'Oppelen en Silésie: *Regina acceptâ pecuniâ in Silesiam & Oppoliam iter intendit.* L. 18. anno 1551. Elle se laissa ensuite gagner par des rebelles & des ingrats: *Bebecus ac Perenius &c. quanquam multis a Ferdinando beneficiis affecti ad reducendam Reginam animum induxerunt.* L. 19. anno 1556.

qu'il y a de plus singulier, c'est que l'auteur lui-même va nous le dire : p. 340, ce prélat **AMBITIEUX** avoit des partisans qui songerent à le venger. *La Reine Isabelle soutenue des Turcs, chassa Antoine Bathori que le Roi des Romains avoit nommé Vaivode.* Du reste il ne faut pas croire de Martinusius tout le bien qu'en dit Mr. Bechet (a), ni tout le mal qu'en a déclamé l'amphigourique Mr. Saci (b) — P. 312, *Charles-Quint ne commandoit pas le crime, mais il s'avoit en profiter. Après l'assassinat de Pierre-Louis Farnese, il s'empara de l'état de Plaisance, au préjudice d'Octave son gendre.* Voilà une tournure bien odieuse & bien injuste, pour dire que le duché de Parme étant un fief masculin de l'Empire, ne pouvoit revenir à Octave après le meurtre de Pierre-Louis auquel Charles n'avoit aucune part. — P. 423, on attribue à l'inquisition la révolte des Pais-Bas. *Le Roi, est-il dit, n'auroit pas dû ignorer qu'ils ne se soumettroient pas aisément au joug de*

---

(a) Vie du cardinal Martinusius. A Paris 1715.

(b) Voyez l'annonce de cette diatribe dans le Journal du 15. Juin 1778, p. 250. Depuis cette époque quelques seigneurs hongrois m'ont écrit en me témoignant leur dépit de ce que leur histoire nationale avoit été dénaturée à ce point. Mais il faut bien qu'ils s'en consolent; toutes les histoires du monde sont exposées aujourd'hui à cette fâcheuse métamorphose, & la subissent successivement. Il est naturel qu'après avoir démoli les idées humaines, la corrosive philosophie s'attache aux faits qui en font l'expression.

*l'inquisition, tribunal odieux à presque toutes les nations* (a). Cependant l'auteur nous apprend que la révolte étoit toute achevée avant même qu'on songeât à l'établissement de l'inquisition. *Le Roi*, dit-il p. 360, *eut recours trop tard aux voies de la rigueur... Guillaume de Nassau, Prince d'Orange & gouverneur de Hollande, également puissant par ses charges, ses dignités & les grands biens qu'il possédoit en Allemagne & en Flandre, fut le principal auteur des troubles. Il joignoit une prudence consommée à un génie profond & fertile en ressources; & il sut mettre à profit toutes les fautes que Philippe & ses ministres firent. En témoignant un zèle ardent pour la défense des privilèges de sa nation, il en gagna la confiance, & finit par en être l'idole. Selon les apparences il forma le plan de la république des Provinces-unies, long-tems avant que les circonstances lui permissent de l'exécuter. En embrassant les nouvelles opinions, il engagea plusieurs des principaux*

(a) *Presque & peut-être sont des moyens admirables pour éviter de mentir. L'inquisition n'est point & ne peut être odieuse aux vrais patriotes d'Espagne, de Portugal & d'Italie, seules nations où elle a existé, puisque par elle ces provinces ont non-seulement conservé la vraie foi, mais ont été préservées des guerres civiles qui ont inondé l'Europe de sang. C'est, comme je l'ai dit ailleurs\*, l'observation d'un Roi philosophe, de Stanislas le bienfaisant; observation fondée sur des faits visibles & persévérans. — Idée d'une inquisition très-utile, & qui ne peut être odieuse à aucune nation orthodoxe; Mai 1777, p. 21.*

\* 1. Fév.  
1777, p. 196.

cipaux seigneurs de la noblesse à suivre son exemple, & s'opposa constamment à l'établissement de l'inquisition que Philippe vouloit introduire en Flandre. La Duchesse Marguerite, Princesse d'un caractère facile, ennemie de la violence, donna dans les pièges que le Prince d'Orange & ses partisans lui tendirent. Et par leur insigation, elle obtint de son frere le rappel des troupes espagnoles qu'il avoit laissé dans les Païs-Bas en partant pour l'Espagne. Elle rejetta les avis de Granvelle, évêque d'Arras, depuis cardinal, que ce Prince lui avoit donné pour principal ministre, & fit tant par ses instances, qu'elle le déterminâ à lui ôter sa place, sous prétexte qu'il étoit odieux à la nation en général, & aux grands en particulier. Cette condescendance du Roi produisit un mauvais effet, & enhardit les séditieux, dont le nombre augmentoit tous les jours. Voilà exactement le contraire de ce que l'auteur raconte en dix endroits différens, touchant la révolution des Païs-Bas : il est fâcheux que ce seul endroit contienne la vérité, & que les dix autres ne soient que l'écho de la déception (a).

---

(a) La France, où les révoltes des sectaires ont été si fréquentes & si terribles, les avoit-elle menacé de l'inquisition ? Les ravages des Huffites, des Anabaptistes, des Luthériens en Allemagne ont-ils été l'effet de l'inquisition ? Par-tout les hérésies une fois devenues puissantes, ont eu les mêmes effets. Faut-il s'étonner de la guerre que les philosophes font à l'histoire ? Elle réfute toutes leurs assertions chéries. 15. Juillet 1777, p. 419.

Le malheur que Mr. le C. de G. a de se contredire souvent, se retrouve encore d'une manière frappante dans la page 374 & 375, qui se suivent immédiatement. Dans la première il est dit : *Dans ces conjonctures ( de la rébellion des Pais-Bas ) la voie de la rigueur devint absolument nécessaire ; & dans la page suivante on lit : Le calme sembloit renaitre , lorsque Philippe résolut d'employer les voies de la rigueur.* Tant il est vrai, que pour bien écrire l'histoire, comme pour bien juger des choses, il faut des principes sûrs & fixes, des vues simples, un amour invariable & incorruptible du bien : sans quoi on n'entassera qu'une multitude de faits présentés de la manière la plus contrastante, on amusera le peuple lecteur, on paradera dans les journaux, mais on provoquera l'indignation des gens instruits, des hommes solides & conséquens. —

P. 573 on fait soupçonner Philippe II d'avoir fait empoisonner dans la prison le comte de Bergh, un des rebelles des Pais-Bas, tandis que son compagnon le baron de Montigny fut condamné à perdre la tête. Conte absurde & indigne d'être adopté par un historien judicieux. Si Philippe a pu condamner Montigny à la mort, qu'avoit-il besoin de poison pour se défaire de Bergh, coupable du même crime ? — P. 394, Philippe II fit condamner à mort Dom Carlos, *indigné de voir sa conduite condamnée par son propre fils. Le Monarque méfiant & soupçonneux se dépouilla de la tendresse de pere &c.* Cet amas d'absurdités & de calomnies est si bien réfuté par

Mr. de Thou, & par ce que j'ai dit dans le  
 \* 1778, p. 568 & suiv. Journal du 15. Août \*, qu'il est inutile de  
 s'y arrêter; je remarquerai seulement qu'il est  
 incompréhensible qu'on ait osé dédier un tel  
 ouvrage à la Reine, Marie - Antoinette d'Au-  
 triche, & je me rappelle ces vers de Mr. Gil-  
 bert dans son *Apologie* \* :

\* 15. Juin  
 1778, p. 260.

A-t-on vû votre muse, à la cour présentée  
 Pour décrier les rois, du roi même rentée ?

Je ne finirois pas si je voulois recueillir les  
 traits de ce genre qu'on trouve dans ce pre-  
 mier tome. On rencontre très-fréquemment l'i-  
 magination de l'auteur qui prend la place des  
 faits, qui pénètre dans les secrets des cœurs;  
 & au lieu de nous apprendre simplement ce  
 que les Rois ont fait, il nous révèle ce qu'ils  
 ont pensé, ce qu'ils ont désiré dans le fond  
 de l'ame, en faisant néanmoins paroître toute  
 autre chose. Suivant cette maniere d'écrire l'hi-  
 stoire prophétiquement, Charles-Quint en fai-  
 sant les actions les plus justes & les plus sen-  
 sées, *n'agissoit que par ambition*; Philippe  
 second *en affectant du zele pour la religion,*  
*n'avoit en vûe que le despotisme* &c. &c.; au  
 contraire si Maximilien II, intimidé par les  
 menaces des Protestans se voit forcé d'accor-  
 der à la noblesse de la Haute-Autriche la li-  
 berté d'apostatier, c'est que ce Monarque pro-  
 fessoit au fond du cœur la maxime philoso-  
 phique, *qu'il ne faut pas forcer les conscien-*  
*ces* (a) &c. &c.

---

(a) L'absurde axiome, que les apôtres de la to-  
 lérance ne cessent de répéter! Un Souverain  
 n'a

Je ne dirai rien des 5 tomes suivans, que j'ai parcourus encore plus légèrement que le premier. Par-tout j'ai trouvé *les hauteurs de la cour de Vienne; l'ambition de l'Empereur; la violence, les usurpations, les prétextes, la jalousie* de tel ou tel Prince autrichien &c; par-tout les démarches de la France justifiées; peu s'en faut que la dévastation atroce du Palatinat ne soit une chose juste; au moins l'Électeur en a été la cause par sa mauvaise foi & son ingratitude (t. 1. p. 549) (a). Au

n'a qu'à empêcher l'erreur de pénétrer dans ses états, ou l'extirper si elle y est : & alors quelle est la conscience qui s'avisera de l'embrasser?... C'est une observation constamment vérifiée, que les raisonnemens philosophiques manquent de fondement & de règles; ils portent sur l'air & s'évanouissent à la simple vue.... *Forcer les consciences!* C'est bien aux athées & aux libertins de bâtir un code de loix sur la conscience!... Une conscience erronée & corrompue, doit-elle faire la règle du Souverain? doit-elle faire changer les loix de l'état? Il faut la redresser, la rendre saine, lui ôter toute matière de séduction & d'entêtement. Voilà ce que dit la vraie politique.

(a) C'est ainsi que l'esprit de parti change la face des choses! Les exploits des Espagnols contre les antropophages, contre les peuples perfides & abominables du nouveau monde\*, excitent l'horreur de tous les écrivains du jour; mais les excès inouis exercés par une nation policée chez une autre nation policée, n'ont rien que de juste.... C'est encore ainsi que l'inquisition qui se contente d'envoyer aux galères les athées dogmatifans\*\*, que J. J. Rousseau & le Dict. encyclopédique jugent dignes de mort, est un tribunal odieux à toutes les nations; tandis que

contraire l'entrée de l'Archiduc Charles en Espagne qui *tranche du Souverain*, est une usurpation odieuse &c. &c. — On a douté si le patriotisme étoit une vraie vertu (a), mais il est certain que dans un historien c'est un vice.

que les tyrans de Rome qui inonderent la terre du sang chrétien, sont des héros au-dessus de tout éloge. O siècle philosophique! apprenez-nous à être conséquens, ou bien convenez, qu'au lieu de nous éclairer vous nous précipitez dans l'illusion & le mensonge.

(a) J'aurai bientôt occasion de développer les raisons de ce doute, qui est très-bien fondé.



**Gründliche Bertheidigung neuer beobachteter Fixsterne-Trabanten, 1c. Défense raisonnée des satellites d'étoiles fixes, nouvellement observés & découverts à Mannheim, à l'observatoire électoral; par le P. Christian Mayer, conseiller ecclésiastique de l'Electeur Palatin, astronome de la cour palatine. A Mannheim, de L'imprimerie de la cour & de l'académie, 1778, 1 vol. in-8°.**

CET ouvrage rend compte de la découverte que prétend avoir fait le P. Mayer d'un grand nombre d'étoiles, circulantes en guise de satellites autour d'autres étoiles; découverte dont j'ai dit en son tems ce que je croiois être le plus vrai \*. J'ai appris depuis que le célèbre P. Hell en avoit porté un

\*1 Déc. 1777  
p. 495. — 15.  
Juill. 1778.  
p. 423.

jugement semblable , & l'autorité de ce grand astronome me confirme dans mon opinion. Cependant le P. Mayer développe en faveur de sa découverte tous les moyens de preuves dont il la croit susceptible. Il persiste à soutenir qu'elle est nouvelle , qu'elle est vraie , qu'elle est importante. Elle est nouvelle , si comme il l'assure , jusqu'à présent aucun astronome n'a parlé de ces étoiles subordonnées aux autres. Il rapporte à ce sujet une lettre de Mr. Nevil Maskelyne , célèbre astronome à Londres , par laquelle il lui marque avoir observé près de la belle étoile  $\alpha$  d'Hercule une petite étoile presque de la 6<sup>me</sup>. grandeur ; de couleur pâle , qu'il n'avoit jamais vue , & qu'il croit n'avoir jamais été aperçue par aucun astronome ; or le P. Mayer prétend avoir observé non-seulement une de ces étoiles , mais bien deux cents ; dont aucun astronome n'a jamais parlé. Elle est vraie , s'il s'est assuré par diverses observations de la réalité de l'existence de ces nouvelles étoiles , dont il détaille une partie que lui & son adjoint prétendent n'avoir pas aperçues seulement la nuit , mais encore , par la bonté de leur instrument , à la plus grande clarté du jour. Enfin elle est importante , dit le P. Mayer , par la quantité des étoiles découvertes , & par le moyen qu'elles offrent de découvrir en peu de tems le mouvement propre des autres étoiles.

Ces observations réelles ou illusoires ont fait naître une dispute assez animée entre le P. M. & le P. Hell , astronome de la cour impériale.

Il paroît que celui-ci après avoir plusieurs fois répondu au P. Mayer, a résolu de ne plus parler de cette affaire; de sorte que ce procès ne peut être décidé que par le fait, c'est-à-dire, par le silence persévérant des autres astronomes, ou par une claire & unanime vérification d'une chose qui, si elle est réelle, ne peut rester cachée en aucune façon. En attendant je crois pouvoir faire les observations suivantes.

1°. Mr. Maskeline que le P. M. cite en faveur de sa découverte, parle à la vérité d'une nouvelle étoile, mais point du mouvement de cette étoile autour d'une autre; ce qui fait la partie la plus piquante de la découverte du P. M. ... D'ailleurs qu'est-ce qu'une étoile en comparaison de deux cents.

2°. Il est bien remarquable que depuis plus d'un an que cette découverte occupe le public, aucun astronome n'ait encore eu le bonheur de voir ce que le P. M. assure avoir vu si clairement & si souvent. L'instrument dont il s'est servi, & dans lequel il a la plus grande confiance, seroit-il donc unique dans le monde? L'artiste qui en est l'auteur, le fameux Bird, n'en auroit-il fait qu'un seul de ce genre? Mais non, on sait que dès l'année 1768, la société royale de Londres en possédoit un tout semblable, construit par le même Bird. D'où vient donc que les astronomes anglois n'ont pas les premiers découvert les 200 satellites des étoiles fixes? d'où vient qu'ils n'ont pu en voir un seul, même depuis que le P. M. les a avertis de leur existence? Peut-on

douter qu'ils n'y aient apporté toute leur attention, toute la perspicacité de leurs yeux, tous les secours du plus excellent instrument, de celui-là même auquel le P. M. attribue sa découverte ?

3°. Depuis ce grand nombre d'illusions qu'on nous a données dans l'espace de peu d'années pour des découvertes certaines & utiles, telles que l'inoculation, les conducteurs, &c, qui après avoir joui d'une vogue effrénée, commencent enfin à paroître ce qu'ils sont, un pur & dangereux charlatanisme; après tant de chimères scientifiques, il est de la prudence d'être sur ses gardes en fait de découvertes, & de commencer toujours par n'en rien croire; sauf à y croire quand il en sera tems.

4°. Cette réflexion touchant l'illusion des découvertes, regarde d'une manière toute particulière Messieurs les astronomes, qui de tous les savans possibles sont ceux qui ont été les plus bernés, & qui ont le plus berné les autres par leurs imaginations. Leur esprit exalté par la vûe habituelle du ciel, y a vû en tout tems des merveilles que les autres hommes n'ont pas même osé soupçonner (a).

5°. Ce qui doit sur-tout prévenir contre ce nouveau genre de satellites découverts par le P. M, c'est qu'ils n'ont aucune analogie avec les idées reçues en astronomie. Nous voïons dans

(a) V. les *Observations philos. sur les systèmes &c.*, p. 132, édit. de 1778. Paris, chez Berton.  
 — Anecdote singulière touchant les prétendus satellites de Sirius, 15. Juill. 1778, p. 425.

notre système planétaire des corps opaques tourner autour d'un astre lumineux, mais nous ne voions aucun petit soleil tourner autour du grand. Quelques astronomes ont dit, quoique sans preuves, que les étoiles fixes éclairaient en qualité de soleils un grand nombre de planètes qui en faisoient le tour; mais aucun n'a imaginé que ces planètes étoient des corps lumineux, de petites étoiles, ou si l'on veut, de petits soleils.

6°. Je me rappelle une anecdote qui entretient ma défiance touchant la réalité de ces deux cents étoiles mues circulairement. Mr. Bordett, savant anglois, mathématicien & astronome du Prince de Baden, faisant avec moi le voiage de la Suisse en Août 1777, par conséquent quelques mois avant qu'on eût entendu parler de la découverte du P. M., me dit un jour. " Connoissez vous le P. M. ? Je  
 „ vous prévient qu'il donnera bientôt au pu-  
 „ blic le résultat de quelques observations,  
 „ que je crois absolument fausses; je les crois  
 „ telles parce que je suis bien instruit de la  
 „ maniere dont il a procédé : j'ai travaillé  
 „ & correspondu avec lui; mais s'il lui pre-  
 „ noit envie de me citer pour quelque chose,  
 „ je ne pourrois m'empêcher de défavouer tout  
 „ ce qui auroit quelque rapport à ses décou-  
 „ vertes „

Du reste quand même on viendroit à connoître bien clairement, que ces 200 étoiles n'existent pas, on seroit très-mal fondé à en rien conclure contre les talens reconnus du P. Mayer. Son erreur seroit une des moindres  
 donc

dont les plus habiles aftronomes ont donné l'exemple; ainfi que je viens de le remarquer; & fa modettie feroit un titre qui lui affure- roit l'indulgence du public. Le P. Mayer avoue avec beaucoup d'ingénuité, que *nous ne favons pas de nos jours beaucoup plus touchant ces fpheres céleftes reflandiffantes que nous appellons étoiles fixes, qu'on n'en favoit il y a 2000 ans.* En effet n'eft-il pas conftaté que les aftronomes n'ont pu encore nous rendre un compte précis & fatisfaisant du nombre d'étoiles, bien loin de nous en expliquer la nature, le mouvement, la deftination & celle de leurs fatellites ( fupposé qu'elles en aient ) ? Je ne parle pas des étoiles en général que certainement les hommes n'ont pu compter, & qui paffent peut-être la fomme de plufieurs millions; je parle des étoiles diftinctement vifibles qui ornent la voûte célefte avec tant de fplendeur & d'éclat, dont le nombre n'eft pas fort grand, & qui par-là devroit être bien aifé à déterminer. Depuis même que l'ufage du télefcope a fingulièrement renforcé la confiance des obfervateurs, il n'y en a pas deux qui aient pu s'accorder fur le nombre des étoiles vifibles, & la différence de leurs calculs eft fi énorme, qu'elle devient prefque plaifante. Kepler en a compté 1393 dans les deux hémifpheres céleftes. Riccioli en a trouvé 1437; le P. Pardies 1491; de la Hire 1576; Bayer 1716; Royer 1805, Hevelius 1888; Flamfted 3000. Rhéita, fameux aftronomie de Cologne, affure en avoir vû plus de 2000 dans une feule conftellation;

Galilée prétend en avoir découvert 500 dans une petite partie d'Orion &c; & ces mêmes gens ne se sont pas toujours tenus au même compte. D'où il s'enfuit que les étoiles même visibles, & exposées depuis cinq mille ans, aux yeux de cinq cents millions d'hommes, n'ont encore pu être comptées, qu'elles ont fait illusion à tous les astronomes; que ces gens qui parlent sans cesse de ce qu'ils n'ont pu voir, ne peuvent nous rendre compte de ce qu'ils voient; que les infatigables calculateurs des causes & des effets occultes, n'ont pu encore faire un calcul recevable d'un petit nombre de brillans flambeaux, placés de la manière la plus distincte sur le fond le plus contrastant (a).

---

(a) Etonnante vérification de ces paroles que l'Ange adressa à Abraham, en lui montrant les étoiles du ciel, *comptez-les, si vous pouvez*. Espece de défi, où des demi-astronomes ont cru voir un préjugé populaire, & qui cependant est tourné à la confusion de tous ceux qui ont osé l'accepter. — C'est encore aux vains efforts des hommes pour trouver le nombre des étoiles, que David fait allusion en disant que Dieu fait les compter, & les connoit toutes par leurs noms : *Qui numerat multitudinem stellarum, & omnibus eis nomina vocat*. Psal. 146.



Dialogue de institutione puerili &c. *Dialogue sur la méthode d'instruire la jeunesse nouvellement proposée.* A Leipfick 1778. in-8.

Q Uoique la pédagogie de Mr. Bafedow foit tombée dans un difcrédit extrême, & que fes idées institutrices fe réfutent affez par le fimple exposé qu'il en fait lui-même, l'auteur de ce dialogue croit fervir le public en dévoilant de plus en plus les petits moiens du charlatan de Deffau. Il s'attache particulièrement à prouver que les enfans qu'on lui confie, n'apprennent rien, & à montrer combien il eft facile de diffiper l'illufion caufée par les examens publics & folemnels des philantropiftes, auxquels quantité de perfonnes ont cru & qui en font revenues, tout engouées des prétendues merveilles qu'elles avoient vûes & entendues.

Les observations contenues dans ces dialogues font par malheur applicables à un très-grand nombre de pédagogies modernes; elles font applicables à ces nouvelles méthodes qu'on vante par-deffus tout, parce que des gens qui ne favent pas réfléchir, auront admiré le babil des enfans qu'on aura fait paroître devant eux, en faifant jouer un moment ou deux le mécanifme de leur mémoire.

J'aurois voulu que l'auteur eût expliqué également une autre question, que la matiere lui fembloit indiquer, & qu'après avoir examiné

miné d'où venoit que les élèves de Mr. B. étoient assez généralement de petites bourriques, il nous apprit encore pourquoi ils devenoient de petits polissons. Mais peut-être cette question sembloit-elle décidée à l'auteur par le genre même d'institution & la nature des exercices publics, exposés aux yeux de quiconque veut les voir (a). On y fait le possible pour leur donner un air & un ton d'effronterie & les dépouiller d'une contenance modeste, de la retenue & de cette circonspection timide qui sied si bien à la jeunesse. On fait d'ailleurs qu'on n'y prend aucune mesure pour leur dérober la connoissance ou l'occasion des vices les plus redoutables à cet âge.

Cette deniere observation me conduit naturellement à l'examen d'une maxime dont on a entrepris de faire la base de l'éducation, & que depuis long-tems je m'étois proposé d'éclaircir; favoir qu'*il faut tout dire aux enfans, qu'ils doivent être instruits du mal, pour savoir l'éviter, que c'est les exposer que de leur laisser ignorer certaines choses dont la connoissance les tiendroit sur leurs gardes &c.* Ce systême a fait depuis quelques tems d'étonnans progrès, & je connois un très-grand nombre de parens & d'instituteurs qui n'ont rien de plus pressant que d'apprendre aux enfans tout ce qui peut les étonner, les scandaliser même, en physique & en morale. Certainement

---

(a) Voyez-en quelques échantillons dans le Journal du 1. Déc 1777, p. 523.

tainement ceux qui ont adopté cette méthode, ne connoissent pas la nature humaine, ils ignorent la prompte & presque invincible disposition des enfans à faire tout ce qu'ils savent & à mettre en pratique toutes leurs connoissances; sur-tout si la méchanceté, la lubricité, & d'autres passions naissantes sont d'accord avec cette curiosité expérimentale qui fait le caractère de cet âge. C'est cette considération qui engageoit nos prudens aïeux, à cacher à l'enfance & à la jeunesse les objets qui, en occupant ces tendres imaginations de la manière la plus forte & la plus dangereuse, pouvoient flétrir la simplicité & la pureté de l'ame; à écarter de leurs oreilles & de leurs yeux tout ce qui auroit pu fouiller, suivant l'expression d'un Païen, la respectable empreinte de l'innocence (a). Ils favoient que la raison croissant avec la connoissance successive du mal, seroit de rempart & de règle contre les impressions du vice; au lieu que les enfans instruits des moïens de mal faire, n'en ont que le pouvoir & la volonté, sans être arrêtés par aucune de ces considérations dont la gravité & la sagesse supposent un âge plus mûr & une raison plus formée. Qu'on les laisse donc ignorer le mal, & même les vérités physiques ou morales dont ils pourroient abuser; ils ne les connoîtront que de reste par la lecture, la

---

(a) *Maxima debetur puero reverentia.* Juv. Sat.

réflexion, l'usage de la société; mais avec un développement gradué, & non avec cette impression subite & profonde, si prochaine du vice. Ils seront armés & fortifiés contre les premières illusions du crime, par les grands motifs de la religion, si on a eu la précaution de les graver bien avant dans leurs cœurs; & peut-être tout autant par le sentiment de la vertu : les enfans savent la goûter; ils en connoissent les charmes quand ils la pratiquent; la gaieté, le contentement, la sérénité d'esprit, qui en accompagnent l'exercice, ne leur sont pas inconnus; la tendresse & la sensibilité de l'âge ajoutent encore à la vivacité de ces agréables impressions. Après quelques années passées sous le doux empire de la vertu, on n'approche plus du vice sans inquiétude & sans alarme. Si on vient à lui accorder quelque chose, le dégoût, le remords, la tristesse qui suivent cette première démarche, contrastent d'une manière sensible, avec les sentimens qu'ils ont remplacés, & ramènent nécessairement vers la vertu, dont l'abandon, suivant la remarque d'un poëte profane, est toujours suivi de regrets & de pleurs: que sera-ce de l'abandon des vertus chrétiennes, assaisonnées de tous les charmes de la religion & de la pure volupté d'une bonne conscience?

Perſius. *Virtutem videant, contabescantque relicta.*

“ Mais, dit-on, comment les enfans éviteront-ils le mal s'ils ne le connoissent pas? „ Je répons 1°. puisqu'il est prouvé que les

enfans évitent encore moins le mal quand ils le connoissent, il est plus qu'inutile de le leur apprendre pour le leur faire éviter.

2°. Ce n'est point aux enfans d'éviter le mal; c'est aux parens & aux instituteurs de l'éviter pour eux, par une vigilance continuelle & des soins ingénieux, par tous les moïens qui constituent une prudente éducation. — Si l'on doit garder les enfans pour leur conserver la vie du corps, pourquoi leur abandonner la conservation de l'ame.

3°. Sans faire aux enfans un dégoûtant & dangereux détail des crimes qu'ils doivent éviter, on les forme à la résistance par des leçons générales sur la décence, soutenues par la grande leçon de l'exemple; par l'étonnement qu'on leur témoigne & les avis sérieux qu'on leur donne, lorsqu'ils s'échappent le plus légèrement du monde, ne fût-ce qu'en se permettant un mot peu honnête ou décent. Par-là en s'éloignant de l'apparence même du mal, ils s'éloignent plus encore de la réalité; & se tenant en garde même contre les paroles, ils le feront encore davantage contre les faits.

4°. Avant que les enfans soient dans le cas d'éviter le mal par eux-mêmes, ils le connoîtront, comme je l'ai dit, sans qu'on ait besoin de les en instruire. A mesure qu'un instituteur attentif s'aperçoit que la connoissance du mal se développe dans son élève, il redouble d'activité & de prudence pour le prémunir par des leçons, des motifs, des exemples propres à le tenir attaché à la vertu. Il tracera avec discrétion des tableaux du vice,

tels qu'on en voit dans les différentes conditions des hommes. De manière qu'en entrant dans le monde, le jeune homme n'est plus frappé de rien, parce qu'il est averti de tout; & qu'en voyant le mal il est parfaitement instruit de la manière dont il faut l'envisager. Par-là on évitera un autre défaut très-essenciel dans l'éducation; qui est de captiver tellement l'intelligence des enfans, que lorsqu'ils viennent plus tard à se produire dans les sociétés, ils n'ont d'autre préservatif que la piété & l'innocence; moïens insuffisans, comme dit un ancien, pour être en sûreté au milieu des illusions & des dangers qui environnent la vertu. *Innocentiâ solâ vivere velle, in tot humanis erroribus, periculosum est.* Tit. Liv.



**Predigten über verschiedene Gegenstände der Religion und der Sittenlehre, aus dem Französischen übersetzt, von Antonius Lopp Stadtpfarrern zu Trier, und Besitzern der philosophischen Facultet daselbst. Erster Band. Trier, bey Joseph Fischers sel. Erben. 1779.**

C'est une traduction des Discours que j'ai adressés autrefois au peuple chrétien dans différentes villes de ces provinces, & qu'un de mes amis s'est avisé de publier dans un tems où je n'avois ni le loisir de m'en occuper, ni même de réfléchir sur l'inutilité de

cette publication \*. Je répéterai ici ce que j'ai dit alors du peu d'importance que j'attache à cet ouvrage, & de l'éloignement où je suis de prévenir le public en sa faveur. Les injures qu'il m'a attirées de la part des uns (a), & les éloges que d'autres en ont faits (b), n'ont rien changé à ce genre d'indifférence. Mais quant au traducteur, rien ne doit m'empêcher de lui rendre justice. C'est un homme de lettres, qui possède parfaitement la langue allemande avec toutes les graces & les richesses, dont elle s'est revêtue dans l'espace de peu d'années. Depuis que le génie des arts & des sciences s'est déployé dans cette partie de l'Europe avec une rapidité qui fait l'étonnement du monde littéraire, l'idiome des Germains n'est plus à reconnoître. Dans le siècle passé, & durant une bonne partie de celui-ci, c'étoit un assemblage ridicule de langues différentes, la françoise y tenoit un grand espace, surtout dans les provinces voisines du Rhin, & formoit ordinairement la terminaison des verbes; les mots étrangers y fourmilloient, les termes d'arts étoient presque tous empruntés; & une des plus énergiques langues du monde portoit dans presque toutes les productions des littérateurs nationaux, l'empreinte de la gêne & de l'indigence. Aujourd'hui l'allemand est

\* I. N  
1776, p.

(a) 15. Fév. 1777, p. 237.

(b) Journ. de Paris N<sup>o</sup>. 308, 4 Nov. 1778. —  
Année litt. 1778 N<sup>o</sup>. 36. — Affiches & Ann.  
N<sup>o</sup>. 30, p. 117. — Gaz. univ. de litt. 1778,  
p. 288.

une langue mâle, riche, abondante, ornée; l'auteur qui l'emploie, est merveilleusement secondé par la multitude & le choix des expressions; d'anciens termes ressuscités, de nouveaux adoptés avec discernement & assortis au génie & aux propriétés de la langue, des tours de phrases aussi naturels qu'expressifs, se présentent en foule, & la pensée n'est jamais dans le cas de s'altérer par la foiblesse ou l'impropriété des mots. Je voudrois pouvoir montrer des preuves multipliées de cette observation dans la traduction de Mr. Topp; mais la plupart de mes lecteurs ignorant la langue allemande, je ne puis consacrer à ce désir une partie du Journal, qui seroit pour eux un vuide parfait. J'en donnerai néanmoins un exemple pris au hasard. P. 276, en parlant du malheur d'un homme qui a perdu les ressourcés de la religion, Mr. Topp s'exprime de cette sorte.

Wer kann den Umfang und die Schärfe jener Strafen ermessen, o Gott, welche du denen aufbehältst, die ihren Glauben zu Grunde richten? — Sehet, da habet ihr vieteicht ein schwaches Bild, und eine Art eines Vorbothes davon: Betrachtet, meine Brüder, betrachtet auf dieser Welt einen Menschen, welcher den Glauben verloren hat. Durchgründet sein Herz, dringet in seine Seele hinein: und ihr werdet nichts als Unruhe, Zerstörung und Verzweiflung darin antreffen. Hier findet sich kein Trost mehr in Unglücksfällen, keine Stärke in gefährlichen Unternehmungen, kein Hilfsmittel gegen die Bosheit der Menschen, gegen die Hartnäckigkeit des Glückes, gegen das Schickal der Eräugnisse. Hier findet sich nichts, was die um sich fressenden Begierden wäßigen, den reißenden Strom der unsinnigen Leidenschaften einhalten, die Unruhe stillen, die Zweifel benehmen,

men, die Hoffnung aufzuheben, und eine vernünftige Liebe festsetzen kann. Es ist hier in Wahrheit nur ein ungestümes Meer, welches mit einem Schiffe, dem es an Mastbaum, Steuermann, Anker und Ruder fehlet, sein Spielwerk treibt, welches, nachdem es zwischen Sandbänken und Felsen ein langes Ungewitter ausgestanden hat, endlich verschwindet, und in dem Schlunde des großen Meeres versinkt.

En comparant cet endroit avec celui du texte françois \* on sera à même de prononcer sur la fidélité de la traduction, sur les talents de l'auteur & les ressources de la langue qu'il y fait servir. L'on ne voit encore paroître que le 1. tome de cette traduction : il est à croire que l'autre ne tardera pas. L'impression est belle & présente une nouvelle preuve de la révolution arrivée depuis quelques années dans les presses d'Allemagne.

\* T. I. p.  
294.

*Poësies diverses, par Mr. le chevalier de Bonafos de Latour, capitaine au régiment de Vexin. A Metz, chez J. Antoine 1778. Broch. de 40 p.*

L'Auteur de ce recueil prévient tous les genres de critiques, par un avertissement conçu en ces termes. *Ces diverses piéces de poésie sont un hommage que je rends à la religion, cette reine des cœurs, à ma patrie & à mon Roi. Puissent-elles contribuer à leur gloire, & étendre le regne de la vertu en la vengeant des outrages qu'on lui fait! C'est le seul objet que je me propose, & la*

seule récompense que j'attends. Mes lecteurs aiant égard au motif qui m'a guidé, daigneront m'accorder leur indulgence.

L'indulgence que le jeune poëte demande, lui sera accordée sans peine par les littérateurs aussi attentifs à apprécier l'usage des talens que les talens mêmes. On voit d'abord un vers patriotique adressé au Monarque chéri de la France; ensuite un poëme sur l'envie, où l'on développe cette assertion de J. J. Rousseau, dont j'ai déjà eu occasion de parler plusieurs fois, que *toutes les guerres de religion ont pris leur source dans l'ambition des grands.* Il y a dans ce poëme d'excellens principes, & sur-tout des vérités qu'on ne sauroit trop célébrer, parce qu'on affecte trop de les méconnoître. Les autres sujets sont le *Triomphe de Marie*, *L'ingratitude de l'impie envers Dieu*, *Sentimens d'un militaire converti*, *Le danger de l'amour*, *Epître à Mr. de Voltaire*, *Essai de morale*. Je citerai de cette dernière piece, l'hommage que rendent toutes les choses périssables, par leur destruction & leur cessation, à l'immortalité & à la persévérante puissance de Dieu.

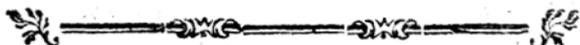
Tout périt, on le fait, tout rentre dans la terre,  
 Pour rendre son-hommage au Maître du tonnerre,  
 Lui seul est éternel; ce monde limité,  
 Qui n'est qu'un vil atôme en son immensité,  
 Nous dit en s'écroulant que Dieu seul immuable  
 Sur son thrône élevé demeure inébranlable:  
 Chaque âge, chaque état, que dis-je? chaque instant,  
 Lui porte son offrande en s'évanouissant.

On découvre dans cette piece, ainsi que dans toutes les autres, l'homme de bien, le vrai philosophe, le littérateur chrétien. C'est dommage que le feu de la poésie n'y soit point assez attisé, & que l'ardeur du poëte semble essuyer des refroidissemens subits qui affoiblissent les images, & arrêtent tout-à-coup les mouvemens du lecteur. Mais l'usage, l'exercice, l'étude des grands modeles, nourriront les talens, & donneront un essor plus soutenu à l'ame du jeune auteur, dont ce début mérite des encouragemens, comme la sagesse de ses vûes mérite tous les genres d'éloges.

---

*De l'instruction des Princes destinés au trône ; traduit de l'allemand de Mr. Bafedow par Mr. le chevalier de B. 1777.*

Que faut-il admirer, ou le gros Mr. Bafedow *totus teres atque rotundus*, qui après nous avoir montré son savoir-faire dans l'*Orphanotropinum* de Dessâu \*, entreprend \* Ci-dessus  
de partager avec les mignons philosophes de P. 175.  
Paris la gloire d'être *précepteur des Rois*; ou bien Mr. le chevalier de B. qui trouve les lumieres de Mr. Bafedow sur la roiauté si précieuses & si utiles à la société, qu'il n'a eu rien de plus pressant que de les communiquer à ses compatriotes? Il est vrai que le traducteur réfute en plusieurs endroits les folles idées du pédagogue allemand; mais il eût été plus naturel de traduire un auteur qui fût en possession du sens commun.



**M**R. Lemarié, lieutenant-général du bailliage-royal de Magny, aiant perdu son fils âgé de 18 ans le 10 Octobre 1778, exprime sa douleur par des vers pleins de sentiment, où la tendresse paternelle est peinte par des traits simples & touchants.

O mon cher fils, idole de mon cœur,  
 L'unique espoir qui me restoit au monde,  
 Mon digne ami, ma joie & mon bonheur,  
 Entends le cri de ma douleur profonde,  
 Qu'il retentisse au fond du monument,  
 Où de mes bras la mort t'a fait descendre!  
 Pour un instant, mon cher fils, qu'à ta cendre  
 Il puisse, hélas! rendre le sentiment!  
 Mais non, reposes en la nuit éternelle,  
 Et ne vois point mon désespoir affreux:  
 Jouis en paix de la gloire immortelle  
 Dont tes vertus sont les gages heureux.  
 Du haut des cieux où ton ame est montée,  
 Non, ne vois point ta tendre mere en pleurs,  
 Du noir chagrin dont elle est tourmentée,  
 Par ses sanglots redoubler les horreurs.  
 Ah! cher enfant, quand notre impatience  
 De recevoir tes doux embrassemens,  
 Croyant hâter la fin de ton absence,  
 Comptoit les jours, les heures, les momens;  
 Qui nous eût dit qu'au lieu de nos caresses,  
 Dans notre sein tu trouverois la mort?  
 Qui nous eût dit, à ton joyeux abord,  
 Que nous touchions aux plus rudes détresses?  
 Ainsi, grand Dieu! des trop foibles humains,  
 Quand il lui plaît votre rigueur se joue!  
 Lorsque sur eux luisent des jours fereins,  
 Votre justice au malheur les dévoue!  
 O Dieu terrible en vos ressentimens!  
 Cessèz enfin, cessèz de nous poursuivre:  
 Ou par la mort abrégez nos tourmens,  
 Ou donnez nous le courage de vivre.





La Langue est le mot de la dernière  
Enigme.

LOGOGRIPE.

**J**E suis un des premiers dans chaque parlement ;  
 J'ai double place en toute académie ;  
 Le médecin le plus savant  
 Ne peut sans moi faire d'anatomie.  
 Je suis & ne suis pas dans un double élément ;  
 Je suis au milieu du royaume ;  
 Je suis dans ton jardin , je suis dans ta maison ;  
 Par moi commence un axiome ,  
 Et par-tout je suis la raison.  
 Sans être saint , je fais miracle ,  
 Delphes sans moi n'auroit pas eu d'oracle.  
 Je ne suis point un corps , encore moins un esprit ;  
 Tantôt plus grand & tantôt plus petit ;  
 Je suis en Angleterre , en France , en Allemagne ,  
 Dannemarck , Italie , à Madrid en Espagne ;  
 Dans la Sardaigne , en Portugal ;  
 Et pendant la guerre dernière ,  
 Je parus toujours en Bavière.  
 Adieu. Tu peux encor me voir à Port-royal.

\* V. l'Enig-  
me du 1.  
Janvier.

Un savant des Ardennes , fort occupé à deviner les énigmes , m'a écrit avec beaucoup d'anxiété pour savoir comment on pouvoit voir les ténèbres \* puisqu'elles ne sont rien d'existant. Comme il paroît par sa lettre que le cher homme a peur de son ombre qui n'est pas plus existante que les ténèbres , il n'a qu'à examiner comment il la voit.

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

## TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (*le 15 Décembre.*) Sultan-Mehemet, le plus jeune des fils du Grand-Seigneur, est mort le 17 du mois dernier d'une fièvre maligne, à laquelle le docteur Gobis, médecin de S. H. & les autres gens de l'art n'ont pu apporter de remède.

Il paroît qu'il est arrivé dans le système de la Porte un changement important par les suites qu'il peut avoir sur celui de toute l'Europe. Après la démission du Grand-Visir Derendely-Mehemet, l'on n'avoit pu remarquer aucune altération dans les dispositions de la cour ottomane; aujourd'hui l'on apprend non-seulement, qu'elle a permis à trois des quatre vaisseaux russes, détenus depuis si long-tems dans le canal, de continuer leur voiage vers la Mer-noire, & qu'elle a fait assurer le quatrieme, qu'il obtiendrait dans peu de jours la même permission; mais aussi qu'il a été envoyé un ordre du Grand-Seigneur, pour rappeler les quatre députés tartares du parti de Sahib - Gueraï, qui étoient venus l'année dernière à Constantinople, pour demander à Sa Hauteffe, qu'elle reconnût ce Chan dans sa qualité,

I. Part.

N

& qui , loin de réussir dans l'objet de leur mission , furent envoiés en exil dans l'isle de Rhodes. L'on ajoute , que les bâtimens de transport qui ont accompagné l'été dernier le Capitan Pacha sur la Mer-noire , & qui avoient été retenus à Constantinople , pour être employés de nouveau le printems prochain , venoient d'être congédiés; ce qui paroît être une nouvelle preuve des sentimens pacifiques, qui ont enfin prévalu. Mr. de Stachieff, ministre de Russie, informé de ces dispositions, a expédié le 2 Décembre un courier à Pétersbourg, afin de demander les instructions nécessaires, pour reprendre ses négociations avec une espérance fondée de succès. L'on attribue cette altération dans le systéme de la Porte à la puissante intercession de la France (a), ainsi qu'au mauvais état des finances de l'empire ottoman.

Les tremblemens de terre continuent de tenir la ville de Smyrne dans des alarmes continuelles : l'on en a ressenti des secousses les 24 & 30 Octobre, les 1, 3, 4, 5, 7 & 16 du mois dernier : celles du 5 & du 16 ont été les plus violentes.

Mr. de Celsing, envoyé de Suède, a eu le 28 du mois dernier son audience de congé

---

(a). Cette attribution a d'abord paru incroyable, vu l'état actuel des alliances de l'Europe; mais elle est répétée dans tant de feuilles, & confirmée par tant de faits, qu'il est difficile de la croire mal fondée.

gé du Grand-Vifir , auquel il a présenté Mr. de Heidenftam , comme devant être chargé des affaires de la nation fuédoife pendant l'abſence de ce miniſtre, qui a deſſein de voïager quelque tems. Avant ſon départ il a eu la ſatiſfaction de voir terminer ſelon ſes déſirs l'affaire du ſieur Pierre di Zaccaria ( dont il a été parlé dans le dernier Journal ). Le gouvernement paroïſſoit d'abord vouloir pouſſer la choſe à l'extrémité , puisſque , malgré les repréſentations de Mr. de Celſing , ce marchand arménien fut transporté le 18 Novembre en exil aux Dardanelles. Cependant le miniſtre ſuédois continua ſes inſtances & ſes réclamations avec tant de vigueur , que le 26 le ſieur Caradgia , interprete de la Porte , vint lui faire des excuſes, en attribuant à un mal-entendu tout ce qui s'étoit paſſé , & l'aſſurant que le ſieur di Zaccaria lui ſeroit renvoïé inceſſamment , ſans lui faire eſſuïer aucun tort ni avanie ; promeſſe , que le miniſtere ottoman n'a pas manqué de tenir.

Le baron van Haaften , ambaffadeur de la république des Provinces-unies , eut le 1er. de ce mois ſon audience du Grand-Seigneur , auquel il adreſſa le diſcours ſuivant.

*Les Etats, mes maîtres, m'aïant accrédi-  
té comme leur ambaffadeur auprès de V. M.  
I, je m'eſtime très-heureux en me rendant  
l'organe de leurs ſentimens, de lui ſouhaiter,  
en leur nom, une ſanté durable, accompa-  
gnée du regne le plus long & le plus glo-  
rieux. Je me félicite d'autant plus de cette*

faveur , qu'elle me met à portée d'admirer de près la gloire & l'étendue de la puissance d'un Monarque , qui également par ses vertus personnelles mérite la vénération la plus distinguée. Pénétrés de la plus haute estime pour la personne sacrée de V. M. I. , les Etats , mes maîtres , désirent d'entretenir avec elle cette bonne harmonie & amitié qui subsistent depuis près de deux siècles entre les glorieux ancêtres de V. M. I. & la république ; de cultiver cette union & de faire tout ce qui dépendra d'eux pour en serrer les nœuds de plus en plus , dans la persuasion que V. M. I. aura aussi de son côté les mêmes dispositions pour les rendre indissolubles. Ces sentimens si naturels aux Etats mes maîtres , sont particulièrement expliqués dans leur lettre que j'ai l'honneur de lui présenter. Je me trouverai très-heureux si mon ministère peut avoir un succès aussi désiré . & si je puis par mon zèle & mes soins obtenir l'approbation de V. M. I. , comme aussi les mêmes marques de bienveillance , qu'elle a témoignée à mon prédécesseur , & auxquelles je n'attacherai pas moins que lui un prix infini.

Au sortir de cette audience , l'ambassadeur fut gratifié d'une pélicie de grand prix , & quatre des principales personnes de son cortège reçurent des kierekies , présent beaucoup plus estimé que celui des castans , & qui n'a été accordé jusqu'à présent qu'à la suite de l'ambassadeur de France.

1. Février 1779.

193

ALGER (le 1. Décembre.) Les corsaires de cette régence viennent d'amener ici six prises espagnoles, parmi lesquelles il s'en trouve deux chargées de vins & d'eau-de-vie; la troisième a à bord des peaux, du cuivre & 20,000 pièces espagnoles de 20 réales; la quatrième a un chargement de charbons de bois; la cinquième des galanteries destinées pour une foire, & la sixième est vide. Les équipages de cinq de ces prises ont eu le bonheur de se sauver dans leurs chaloupes; il n'y a que celui du navire chargé de peaux &c, qui n'a pu prendre la fuite. Il consiste en 13 matelots & 5 passagers, parmi lesquels il y a deux femmes.

## R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 15 Décembre.) Le 5 de ce mois (vieux stile), la fête du nom de l'Impératrice a été célébrée à la cour suivant l'usage. Le soir, S. M. fit à Mr. de Narischkin, grand-écuyer, l'honneur d'assister à un grand souper & un bal, qu'il donna en son hôtel: elle ne se retira qu'à minuit; & le bal dura jusqu'à trois heures du matin. Les intendans de la ferme-générale voulurent aussi ajouter à l'éclat de la journée, en donnant au peuple une cocagne, qui leur a coûté plus de 20 mille roubles: mais cette fête a porté malheur à nombre de personnes: la populace ne sachant pas refréner son avidité & sa glotonnerie, il y a eu des désordres, qui ont coûté la vie

à quelques centaines d'habitans; & , suivant les rapports de la police , elle avoit déjà fait enterrer plus de 300 personnes , trouvées mortes dans les rues ; mais il y en a pour le moins autant que l'excès des alimens & sur-tout les liqueurs fortes ont mises dans un état à n'espérer aucune guérison.

Le 7 , fête de l'Ordre-militaire de Saint-George , l'Impératrice a dîné en public , après avoir tenu un chapitre , dans lequel S. M. avança au rang des chevaliers de la seconde classe le général-major de Klitschka , nommé récemment gouverneur d'Irkutsk en Sibérie. Le gouvernement de Novogrod , dont il étoit pourvû , a été conféré au brigadier de Protoffow ; & celui de Pleskow au lieutenant-général de Mansurow. Le lieutenant-général de Scherbinin fera les fonctions de gouverneur-général de Smolensk , pendant l'absence du prince de Repnin.

## P O L O G N E.

VARSOVIE ( *le 2 Janvier.* ) Plusieurs grands de la république se préparent à quitter cette capitale & doivent se rendre incessamment à Lemberg & à Dubno. — Les officiers autrichiens & prussiens commencent à faire de grands achats de chevaux de remonte , & depuis que le prince de Repnin est parti d'ici pour Breslau , deux couriers qu'il a expédiés , ont traversé cette ville pour se rendre à Pétersbourg. — Comme les habitans de ce royaume font une grande

conformation de cuivre, la cour de Vienne a jugé à propos d'établir à Brody un magasin de ce métal, tiré de Hongrie, où tout le monde pourra s'en procurer, favoir le quintal de Vienne de cuivre ordinaire à 204 florins de Pologne, & celui qui est en platines, à 232 dito.

## E S P A G N E.

MADRID (le 25 Décembre.) Le Roi a conféré au comte de Bagnos, qui a eu l'honneur d'accompagner la Reine de Portugal jusqu'aux frontieres du royaume, la charge de président du conseil de ses ordres, vacante par la mort du comte de Fuentes : & Sa Maj. a accordé à Dom Francisco Monino, intendant de la province de Soria, pour le récompenser de ses services, une place de ministre de cape & d'épée au conseil-suprême des Indes. L'abbé Fabri-Ganganelli, neveu du feu Pape Clément XIV, est arrivé ici au commencement de ce mois pour apporter la barrette au cardinal Delgado, patriarche des Indes : il a été présenté au Roi, qui l'a reçu avec distinction. Les présens, que le nouveau cardinal lui a faits, consistent en un service d'argent pour une table de 24 couverts; un service de 12 tasses à chocolat avec les soucoupes montées en or; trois pieces de velours noir; trois pieces de moire noir de la fabrique de Valence; une voiture à deux places; un attelage de 6 chevaux avec de très-beaux

harnois : le tout étoit accompagné d'un cocher & de deux valets de pied à riche livrée, qui avoient reçu leurs gages pour 6 mois.

On apprend que le général Zevallos est dans un état de fanté si critique que l'on craint qu'il ne puisse plus sortir du couvent des PP. Capucins, où il s'est retiré. Le duc de Médina-Sidonia qui se trouvoit à une de ses terres en Andaloufie, en étant parti avec la permission du Roi pour aller épouser une princesse de Stollberg en Thuringe, a été frappé d'un coup d'apoplexie dans un petit endroit de la Catalogne, où l'on a lieu de craindre pour ses jours.

Quoiqu'on ne puisse dire rien de positif sur la destination de nos armemens qui se continuent encore tous les jours, quelques uns pensent pourtant qu'ils ne se font que pour la défense de nos états & la protection de la France dans le cas d'une déclaration formelle de guerre de la part de l'Angleterre. On s'apperçoit que l'ambassadeur du Roi Très-Chrétien est souvent en conférence avec nos ministres.

Les tremblemens de terre sont continuels dans la ville de Grenade ; quelques secouffes ont été si violentes que plusieurs édifices en sont considérablement endommagés. Le peuple est dans la plus grande consternation, & tout occupé à fléchir par des prières publiques la colere de Dieu, ne trouvant de consolation qu'aux pieds des

autels , & non dans les raisonnemens de nos philosophes modernes (a).

Le consulat de la ville de St. Sébastien & de la province de Guipuscoa , attentif à ce qui peut faciliter la navigation , a fait construire sur la montagne d'Igueldo , au lieu nommé Arrobi , une tour de 63 pieds castillans de hauteur , & a fait placer au haut de cette tour , un fanal de 22 pieds , pour servir de guide aux vaisseaux qui s'approchent de ces côtes. La montagne se trouve à l'Ouest de l'isle de Sainte-Claire & de l'entrée du port , à la distance de quatorze cents vares. L'entrée du port est à une distance égale de l'isle & du château de la Marche , qui est à l'Est. On assure qu'au moien de la construction de ce fanal , la lumiere se verra à la distance de dix ou douze lieues , la tour s'appervant à celle de treize.

On a publié encore les particularités suivantes de l'affaire de Mr. Olavidez. Les griefs fondés sur son irréligion & les démarches qu'il avoit faites pour abolir le culte national ,

---

(a) Grenade est la ville la plus agréablement située de toute l'Espagne , en forme d'Amphithéâtre , sur le bord de la mer. Les édifices & les fontaines publiques , l'air pur & tempéré , la fertilité de son terroir en rendent le séjour charmant. Du tems des Maures on la regardoit comme la ville la plus voluptueuse de l'Europe ; son climat , sa situation , son commerce ont toujours contribué à la licence des mœurs. 1 Oct. 1778 , p. 190.

nal, étoient renfermés dans 240 articles, & attestés par 148 témoins (a); car malgré les préjugés des nations étrangères contre l'inquisition, il n'y a pas de tribunal où l'on mette plus de lenteur & de maturité dans les procédures; il n'y a pas non plus de tribunal plus respectable par la qualité & les lumières des juges. Des gazetiers ignorans ou de mauvaise foi, le représentent comme une assemblée de moines, tandis que c'est pour ainsi dire l'élite de la nation, & que tous les Ordres de l'état concourent à lui donner des assesseurs (b). Ceux qui ont jugé le sieur Olavidez, font le duc de Grenade & deux autres ducs, les comtes de Mora

(a) Etant encore à Lima, lieu de sa naissance, Mr. O. avoit déjà fait différentes démarches contre la religion de son pays; obligé de fuir en Europe, poursuivi par ses créanciers, il fut emprisonné en Espagne. Sorti de prison par la générosité d'une veuve qui paya ses dettes pour l'épouser, il alla à Paris d'où il revint à Madrid, tellement engoué de la philosophie moderne, qu'au jugement des gens sensés il ne passoit pas pour avoir la tête bien saine. Les propos qu'il lâchoit contre tout ce qui tient au culte de Dieu, l'éclat avec lequel il annonçoit par-tout la haine qu'il lui portoit, jusqu'à faire raser une église catholique trop voisine d'une peuplade d'Anabaptistes, qui lui étoit chère &c; tout cela marque effectivement qu'il ne jouissoit pas de tous les avantages de la raison: & c'eût été sans doute un motif de l'absoudre, si le scandale & la séduction n'avoient fait une affaire à part.

(b) On peut voir cette vérité démontrée dans le plus grand détail dans l'excellent ouvrage de l'abbé de Veirac, *Etat présent de l'Espagne*.

& de la Corogne, trois conseillers de Castille ; deux des finances, deux du conseil des Indes, deux des Ordres roïaux, & un du département de la guerre, l'abbé de St. Martin assisté de deux de ses religieux, le prieur de l'Escorial, l'abbé de St. Basile, plusieurs prêtres, distingués par leurs lumieres & leurs vertus, plusieurs chevaliers de l'Ordre-roïal de Charles III &c. (a). — Mr. Olavidez a donné des marques bien sinceres de résipiscence ; il a abjuré la philosophie entre les pleurs & les sanglots les plus amers, il a anathématisé les ouvrages d'Helvetius,

(a) Quand on réfléchit qu'une pareille conduite tenue à l'égard du ministre de l'Electeur de Saxe qui protégea Luther, à l'égard des premiers auteurs de Calvin, de Jean Hufs &c, auroit prévenu des fleuves de sang : qu'un peu de sèvérité & de zele religieux auroit sauvé l'Allemagne, la France, l'Angleterre, la Hongrie, la Pologne, presque toute l'Europe, des ravages & des massacres inouis commis par les fanatiques des nouvelles sectes ; que peut-être avec un jugement d'éclat, dans les commencemens, on eût étouffé dans leur germe les fureurs des Luthériens, des Calvinistes, des Hussites, des Presbytériens, des Anabaptistes &c ; qu'aujourd'hui nous sommes menacés d'une révolution plus terrible encore que toutes les précédentes, plus à craindre, suivant Mr. de Voltaire que *l'empire immédiat de l'enfer*, & qu'il est encore tems d'arrêter les progrès du mal par une sèvérité bien dirigée ; quand, dis-je, on réfléchit sur tout cela, on ne peut qu'admirer le discernement & la sagesse du grand Prince, dont j'ai parlé ci-dessus \*, & les vûes profondes avec lesquelles il combattoit les préjugés les plus accrédités des nations.

de Vanini, de Spinoza & de Voltaire, dont il avoit fait ses lectures favorites. On lui a remis entre les mains les ouvrages de Louis de Grenade, de Bossuet, de Fénelon & de l'abbé Bergier; il en paroît très-content & assure qu'il s'y plaît davantage que dans la *Pucelle & Candide* (a).

GIBRALTAR ( le 15 Décembre. ) Le Maure Feniz est parti d'ici le 9 avec quatre frégates marocaines pour Larrache. Le Roi de Maroc étant arrivé à Salé, y trouva son fils aîné Ali & le Pacha El-Hayafi, qui s'étoit échappé du tumulte de Mequinez. Le Monarque poursuivit sa marche, & étant arrivé à cette dernière ville, son fils Guyafguid vint se prosterner à ses pieds. Le Roi s'arrêta & ordonna qu'on lui amenât les Nègres mutinés. Le Prince obéit & pria son pere de leur pardonner, ce qui fut accordé non-seulement au sujet des tumultes, mais encore pour l'argent qu'ils ont tiré dernièrement

---

(a) Tant il est vrai que ces néophytes de l'incrédulité ne sont pas persuadés ! C'est une affaire de faction & de morgue. Un peu de rabat joie les rend à la raison, & aux lumineuses vérités de la religion. C'est la remarque de Bayle \*, qui se vérifie tous les jours, & qui se vérifieroit encore bien plus généralement, si l'indolence des gouvernemens chrétiens se changeoit en une administration ferme & conséquente \*\*. — Il n'y a que la molle & timide tolérance, qui, selon le langage de Dieu même, affermistè l'impie dans ses égaremens. *Misereamur impio, & non discet, justitiam.* Isai. 26.

\* Dict. hist. & crit. art. *Desbarreaux.*

\*\* 1. Janv. 1778, p. 16.

ment de la caisse du Roi. Il ordonna aussitôt aux Chiloques de faire la paix avec les Nègres, & envoya le Prince Guyasguid à Fez l'ancien, avec ordre de lui amener les principaux habitans. Dès qu'ils furent venus en la présence de leur Souverain, ils implorèrent sa clémence, & obtinrent aussi leur pardon aux instances des Princes Abdifelam & Guyasguid. Il y eut des réjouissances à Tanger, à Larrache & à Tetuan, dès qu'on y apprit la nouvelle de l'apaisement de ces troubles, & on y fit diverses salves d'artillerie. — On dit que le Roi de Maroc a fait préparer six superbes chevaux pour les présenter à la Reine de Portugal.

## P O R T U G A L.

LISBONNE ( le 20 Décembre. ) La Reine a nommé son ministre-plénipotentiaire à la cour impériale de Vienne Dom Michel di Portogallo, l'un des Monsignors de la patriarcale, frère du feu marquis de Valenza, & allié à la famille royale de Bragance actuellement sur le trône.

Parmi les vaisseaux marchands entrés dernièrement dans ce port, il y en a quatre de ce royaume, venus de l'Amérique avec du coton que nos colonies américaines produisent en abondance. Onze navires anglois y ont jetté l'ancre au même tems sous l'escorte de deux frégates de guerre. Leurs cargaisons consistent en morue.

En conséquence du traité dernièrement conclu entre l'Espagne & le Portugal, on est fort occupé d'un plan relatif à l'établissement des douanes & au transport des marchandises d'un état à l'autre. Il en résultera un grand avantage pour ce royaume, dont le commerce se faisoit par les Anglois, à l'exclusion des autres nations. D'ailleurs le droit d'aubaine est pleinement aboli entre notre cour & celle de France; de sorte qu'à l'avenir les Portugais & les François pourront réciproquement retirer des deux états les successions qui leur y seront échues, & vivre comme les sujets d'un même païs.

### S U E D E.

STOCKHOLM ( *le 30 Décembre.* ) Le 27 vers midi, la Reine alla à la chapelle du château avec une grande pompe. Sa Majesté sous un dais, étoit conduite par les ducs de Sudermanie & d'Ostrogothie, freres du Roi : puis marchoit après la Reine la duchesse de Sudermanie, suivie de son premier écuyer, la princesse Sophie-Albertine qui l'étoit de son grand chambellan, ainsi que les épouses des sénateurs du royaume & les dames de la cour. Mr. l'archevêque, accompagné des deux évêques Mrs. Menander & Benzelius, reçurent S. M. à la porte de la chapelle. Alors commença le service, pendant lequel Mr. de Troil, prédicateur de la cour, fit un sermon dont le texte étoit tiré du Pseaume 147, versets 12 & 13;

lequel a dû être employé dans toutes les églises du royaume, en action de grâces des heureuses couches de la Reine. Le sermon fini, on chanta une hymne N. 112 de notre rituel, pendant laquelle la Reine monta vers l'autel, accompagnée de Mad. la duchesse de Sudermanie. Mr. l'archevêque y fit les cérémonies ordinaires, après lesquelles on entonna une autre hymne : S. M. revint prendre sa place. Pendant tout ce tems on tira du parc d'artillerie & de la flotte 512 coups de canon : puis la Reine fut reconduite dans ses appartemens avec le même appareil. Il y eut cour & L. M. dînerent en public dans la grande galerie.

Le Roi a donné la place de grand-écuyer de la duchesse de Sudermanie, vacante par la démission du colonel & chevalier Torwigge, à Mr. le baron du Wall, lieutenant-général, commandeur & grand-croix de l'Ordre de Wafa, ainsi que chevalier de l'Ordre de l'Epée. On apprend par le nouveau calendrier de la cour, que S. M. a donné le rang, les prérogatives & le titre de sénateurs du royaume aux seigneurs suivans, savoir au prince de Hefenstein qui est de la création du mois de Novembre 1773, & depuis ce mois aux trois anciens comtes suédois, Mrs. Magnus Brahé, capitaine des dragons légers, Charles-Emite de Lœwenhaupt, général-major, & Pontus de la Gardie, lieutenant-général; en outre aux deux maréchaux, le comte Hamilton & le comte Spens.

Les états du royaume ont accordé divers dons gratuits, savoir un présent de 18 tonnes d'or suédoises, ou 300 mille écus au Prince de la couronne dont ils ont l'honneur d'être les parrains; au Roi 20 tonnes, comme aussi plusieurs sommes considérables tant pour la Reine regnante que pour le duc de Sudermanie, aiant d'ailleurs pourvû par d'autres subsides aux besoins extraordinaires du royaume.

Plusieurs membres des états sont déjà partis & partent tous les jours, quoiqu'on ne puisse dire quand la diète finira, d'autant qu'il y a encore sur le bureau beaucoup d'affaires qui ne sont pas décidées, & que les envoiés des villes sont occupés du plan, selon lequel les villes devront se secourir mutuellement dans le cas des incendies qui deviennent très-fréquens.

Le bruit qui s'est répandu dans les païs étrangers d'une conspiration formée pour causer une révolution dans cet état, dans laquelle seroient entrées des personnes du plus haut rang, doit être regardé comme destitué de fondement.

## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 8 Janvier) En vertu d'un rescrit du Roi du 16 Décembre dernier, notre Magistrat a renouvelé, par un placard du 21 du mois dernier les défenses, faites par le rescrit de S. M. du 16 Février 1759, à tous sujets danois de s'engager sur  
des

des armateurs étrangers, à peine de punition corporelle, en cas de faïffe, & de confiscation de tous biens, successions, &c. Ceux qui sont déjà actuellement enrôlés à bord de quelques corsaires des Puissances belligéran-tes, sont rappelés, sous les mêmes peines, s'ils ne reviennent incessamment dans le roïaume. L'on enrôle actuellement beaucoup de marins en Dannemarck, destinés, dit-on, à l'équipement de 10 vaisseaux de ligne & de 4 frégates; & il a été envoïé en Nor-wege un ordre d'enrégitrer tous les marins depuis l'âge de 15 jusqu'à 40 ans.

### I T A L I E.

ROME ( le 1<sup>er</sup>. Janvier. ) Le jour de Noël S. S. a assemblé un consistoire dans lequel a été lu une rétractation publique & solemnelle d'un illustre évêque auteur d'un ouvrage qui a fait beaucoup de bruit dans le monde chrétien \*. Ce savant prélat par une grandeur d'ame au - dessus de tout respect humain, se réfute lui-même avec une ingénuité & une candeur dignes de toute admiration. L'écrit est distribué en trois colonnes, les erreurs, la réfutation, & le langage catholique. Après que la lecture en eut été achevée, on lut les lettres de S. A. R., l'Electeur archevêque de Treves, qui a pris un intérêt particulier à cette rétractation, & S. S. condamna *authoritate apostolica* tout ce que l'auteur condamne. On n'a-voit point vû d'exemple d'une démarche si

\* V. le J. de  
Mars 1765,  
p. 234.

courageuse depuis celle du célèbre Fénelon.

Voici un passage d'un Bref du Pape adressé à ce sujet à S. A. S. Electorale de Treves, daté du 2 Janvier 1779, dans lequel le St. Pere entre dans le détail de cette cérémonie, & dit entre-autres :

*“ Utinam eo tempore, Venerabilis Frater, hinc adfuisset, ac tuis conspexisset oculis, quæ latitiæ vis, qui plausus extiterint. Ipsi sacri parietes, ipsum vaticanam templum, quàm amplum est, omne tuis laudibus fervebat, tuique Suffraganei prædicatione personabat. Gaudium tum nostrum ex hac ipsa cum cæteris communicatione mirum in modum eum auctum cumulatamque esset, ea dies visa nobis est quodammodò quàm ulla alia multò illustrior, longèque splendidiore lumine emicare &c. ”*

On imprime actuellement à Treves les actes en entier de ce fameux consistoire.

**BOLOGNE** (le 2 Janvier.) La veille de Noël vers le milieu de la nuit, un notaire du criminel escorté de 24 sbirres se rendit par ordre du gouvernement au logis de Dom Joseph Affrisio, Napolitain, où après avoir fait quelques perquisitions dans son appartement, il le fit arrêter & conduire en prison. Cet étranger a servi pendant quelques années à Vienne dans le militaire, & ensuite en qualité d'entrepreneur du théâtre, où il a fait une faillite, après quoi il étoit passé en Espagne. La raison pour laquelle on l'a

arrêté est parce qu'on l'a reconnu pour un des falsificateurs de différentes signatures.

NAPLES (le 31 Décembre.) La cour & le public font dans la plus grande désolation sur la mort précoce & inattendue du Duc de l'Apouille, violemment attaqué à San-Leuce d'une fièvre inflammatoire qui l'a enlevé le 17 dans la 4e. année de son âge. Le lendemain le corps de ce Prince fut transféré en cette capitale, & a été exposé pendant trois jours sur un magnifique lit de parade dans une des salles du palais royal. Le 20 au soir, on le conduisit dans l'église de Sainte-Claire avec toute la pompe & les honneurs dûs à un Prince héritier du trône. Le 21, toute la cour, les secrétaires d'état, les élus de la ville, l'état-major & les chefs de la magistrature assistèrent à ses funérailles, après lesquelles il fut déposé avec les formalités ordinaires dans le caveau de la famille royale. Depuis ce triste événement, L. M. ont passé de San-Leuce à Caserte, où elles sont plongées dans la plus profonde tristesse, n'admettant que que ce soit.

VENISE (le 1. Janvier.) Hier au matin, nous éprouvâmes une perte bien affligeante, & qui attriste tous les bons citoyens; celle de notre Sérénissime Doge, qui mourut, à la suite d'une assez courte maladie; il est d'autant plus regretté qu'il s'étoit constamment distingué par ses vertus, sa bienfaisance & les plus importans services rendus à l'état. Il étoit dans la 77e. année de

son âge , né en 1701 ; il a consacré presque toute sa vie au bonheur de la république , particulièrement dans ses ambassades en France , en Espagne , à Rome , & deux fois à la cour de Naples , auprès du Roi Charles & du Monarque actuellement régnant ; il fut dans la suite admis au conseil , & après avoir tour - à - tour occupé les dignités les plus éminentes de l'état , il fut unanimement élu Doge de cette république. Sa mort ne sera rendue publique que dans huit jours , parce qu'on a besoin de tout cet intervalle pour faire les préparatifs des honneurs funebres , qui doivent lui être rendus.

BASTIA ( le 20 Décembre. ) Mr. le commandant de cette ville aiant voulu dernièrement mettre en exécution des ordres qu'il avoit reçus de la cour de France , pour lever , soit de gré , soit de force de nouveaux matelots , cette entreprise donna occasion à une vive émeute , les Corfes aiant entendu dire que cette levée seroit au moins de 400 hommes : & en effet , la seule ville de Bastia est taxée à fournir 60 matelots ; nombre d'autant plus excessif , qu'à peine avons nous 130 hommes de mer pour le service de notre commerce : aussi presque tous ceux de nos jeunes gens , obligés de se présenter au tirage de la milice , se sont-ils retirés dans les montagnes , & cette désertion a été si forte , que le commissaire de la marine a été obligé de prendre des hommes mariés , & même de les faire garder à vûe , de crainte qu'ils ne prissent la fuite : on a arrêté

aussi tous nos vaisseaux marchands, prêts à mettre à la voile, & l'on en a pris les matelots, auxquels on a cru devoir joindre tous les pêcheurs, qui ont également été mis en prison; tous ces actes de rigueur, que les circonstances ont cependant rendues indispensables, ont causé ici & dans nos environs, les plus grands troubles, qui cependant commencent à se calmer, & il faut espérer qu'ils seront bientôt dissipés.

## A L L E M A G N E.

V I E N N E (le 6 Janvier.) Le 28 Décembre il y eut grand gala à la cour au sujet de l'heureuse naissance de la Princesse dont S. M. la Reine de France est accouchée le 19 de ce mois. Le soir LL. MM. Impériales & Royale-Apostolique reçurent à cette occasion les très-humbles complimens des trois cardinaux qui sont en cette capitale, des ambassadeurs de France & de Venise, des envoyés & ministres des cours étrangères & de toute la noblesse nationale. Ensuite il y eut grand appartement dans la salle impériale superbement illuminée. Pour solemniser la joie publique LL. MM. ont fait une promotion de conseillers intimes & de chambellans dont voici la liste.

*Conseillers intimes actuels.* Mrs. le comte Illesnafi, le comte Alexandre Arrivabene, & François Wenczellas Kager comte de Stampach.

*Chambellans intimes décréitistes.* Mrs. le comte Raymond de la Tour & de Walfassine, le baron Jean Haupersky, & Moyse Putnich évêque de Temeswar.

*Chambellans actuels.* Mrs. les comtes d'Attems, d'Aspremont-Reckheim, d'Argenteau, Charles & Sigismond d'Auersberg, Dom Auricledo Vincerato, les comtes Antoine & Charles de Bathiany, Dom Jacques Crivelli, les comtes de Czernin, de Dœttinghem, de Gilleis, & de Gorgo, le baron van der Gracht, les comtes de Haller, Ernest de Harrach, Ernest de Kœnigsfegg, de Kuffstein, de Limbourg Styrum, de Milleffimo, O-Donel, Charles de Seylern, Vincent Sereny, Joseph de Stahrenberg, le général major baron de Stein, les comtes de Stralsoldo, Joseph de Szapary, de Thiennes & de Rombeck, Otton de Traun, de Trautmansdorff, le marquis Trotti, & le comte Galeace-Marie Visconti.

*Chambellans décréitistes.* Mrs. les comtes Michel-Jean & Michel François d'Alheim, Louis Gonzague de Bathiany de Czaky, Antoine d'Erdedy, le prince de Ruspoli, le baron d'Ulm, les comtes de Berchtold, de Colloredo, de Mels & de Rosales, les comtes François de Rosenberg & Ferdinand de Weissenwolf.

Sa Maj. l'Impératrice - Reine-Apostolique pour donner une nouvelle marque de la satisfaction qu'elle a des longs & utiles services qu'a rendus à l'état S. E. Mr. le comte Joseph Kollr de Nagy-Manya, commandeur de l'Ordre-royal de St. Etienne, conseiller intime actuel d'état de nos augustes Souverains, & comte suprême du palatinat de Bars en Hongrie &c, a bien voulu conférer de son propre mouvement à ce digne ministre l'illustre charge de grand-échançon du royaume de Hongrie, (*Pincernarum Regalium per Hungariam Magister*) qui est une des premières dignités des barons de ce royaume,

des grands officiers de la couronne ( *Barones Regni* ).

Le 1 de ce mois il y eut grand gala à la cour conformément au cérémonial qui s'observe à l'ordinaire le premier jour de l'an. A neuf heures du matin les chevaliers des gardes du corps à pied, de la garde noble hongroise à cheval, & de la garde noble des archers allemande eurent l'honneur de baiser la main, tant à L. M. l'Empereur & l'Impératrice-Reine, qu'à L. A. R. Monseigneur le Grand-Duc & Madame la Grand-Duchesse de Toscane, l'Archiduc Maximilien & Mesdames les Archiduchesses Marie-Anne, Marie & Elisabeth. Pendant l'entrée solennelle des différens départemens de la cour, les cardinaux de Migazzi, de Frankenberg & de Bathiany & le nonce du St. Siège, les ambassadeurs de France & de Sardaigne, les ministres de nos augustes Souverains, ceux des cours étrangères & toute la noblesse s'assemblerent pour rendre à Leurs Majestés & à la famille royale leur respectueux hommage.

Le 3, l'académie-thérésienne eut l'honneur, à l'occasion du nouvel an, de baiser la main à L. M. I. & R. A; le comte Joseph Jablonowski, au nom de la même académie, harangua L. M. en ces termes :

Sacrées Majestés ! *Vous voilà à vos pieds les enfans de vos serviteurs. Comme leurs peres, ils viennent offrir le tribut de leur hommage & celui de leur cœur. Tandis que ceux-là veillent autour du trône, ceux-ci éleyent leurs mains vers le ciel, dans la*

confiance que le Dieu des armées ne sera pas moins touché de la voix de l'innocence que de celle de la justice. Agréez donc, Sacrées Majestés, agréez les vœux de cette jeunesse en attendant qu'elle puisse vous faire agréer ses services. Ah ! puissent nos forces égaler nos sentimens , nous volerions sur les traces d'un Prince qui prodigue ses jours pour assurer la tranquillité des nôtres. Grand Dieu ! veillez sur une tête si précieuse & bénissez ses projets ! veillez sur les jours d'une Princesse , qui depuis tant d'années fait le bonheur de ses peuples & le triomphe de votre sainte loi.

A la même occasion , Mr. le comte Jean de Wassenberg eut l'honneur de complimenter L. M. en langue allemande.

Le 25 du mois dernier , on a arrêté à Bude un espion de distinction qui a été jeté dans une prison obscure , où il y a double garde , l'une le fabre à la main & l'autre avec des fusils chargés à tout événement. Cet accident a fait naître des contes absurdes touchant un évêque qui n'y a eu aucune part.

On apprend de Cassovie en Hongrie , que les 10 , 19 & 23 du mois dernier , on y a ressenti de fortes secousses de tremblement de terre qui n'ont pourtant causé aucun dommage. Les secousses ont été plus violentes à Homenau , Wranow & Tavarua , en tirant vers le nord jusqu'à Tokai : celles du 23 étoient les plus fortes. Leur direction étoit dans une étendue de 18 milles en longueur

gueur & de 6 en largeur. Six maisons se sont écroulées à Wranow & le beau couvent des Paulins a été fort endommagé avec les maisons attenantes. La tour & le château de Topolowka dans le voisinage de Home-nau ont été renversés de fond en comble. Les murailles de l'hôtel du comitat, nouvellement bâti à Uihely, sont toutes crevassées & menacent ruine. Les Franciscains ont dû abandonner leur couvent & célébrer ainsi que les Paulins le Service divin sous des tentes. Dans les palatinats de Zemplin & d'Épéries on a ressenti de pareilles secousses.

Prague est remplie d'une prodigieuse quantité de troupes, il n'y a point de maison qui ne loge des officiers ou des soldats ; mais il n'y a nulle dispute, nulle sorte de méfiance entre les soldats & les bourgeois : il est vrai que ceux-ci ont eu, l'été dernier, l'ennemi si près de leur ville, qu'ils se voioient avec la plus grande satisfaction, protégés par les troupes que S. M. I. leur a envoyées. Il vient d'y arriver un corps de 600 hommes de plus, qui seront incessamment répartis dans divers régimens. Les fortifications qu'on continue aux environs de Harnau, Starkembach, Gabel & Reichenberg, mettent ce pays à l'abri de toute crainte, & nous n'aurons plus à redouter aucune irruption de ce côté.

Selon les derniers avis, un petit parti de nos troupes, aiant pénétré dans les environs de Leobschitz & de Boben, a réussi à don-

ner

ner l'alarme à l'ennemi. Au même tems Mr. de Staader, colonel du régiment de Migazzi infanterie, soutenu par le major de Budey, alla reconnoître sa position. Ces deux braves officiers avec le peu de monde qu'ils avoient à leurs ordres parvinrent à chasser les hussards prussiens, qui se replierent jusqu'à la ville de Neustadt dans la principauté d'Oppeln où ils auroient été faits prisonniers, si le régiment du Prince de Prusse infanterie, qui y est en quartier, n'eût pointé son canon & arrêté par-là nos progrès. Mais leur intrépidité suffit pour faire sortir de son cantonnement la cavalerie ennemie qui se trouvoit dans le voisinage & qui resta tout le jour sous les armes. Nous avons fait en cette occasion quelques prisonniers, & nous n'avons eu que deux hussards blessés. — Le 28 Décembre, Mr. de Kaperzanowich, capitaine de cavalerie, a enlevé au-delà de Tabor une patrouille ennemie de trois hussards du régiment de Verner; l'affaire auroit été peu importante, s'il n'avoit pas sçu au même tems attirer un gros détachement de cavalerie prussienne qui s'étant avancé par Creutzendorf jusqu'au bois de Tabor, essuïa un feu très-vif de mousqueterie que firent nos troupes d'infanterie frontiere, postées dans le même bois, de sorte que l'ennemi se retira en confusion laissant un nombre considérable de blessés. — Le major de Budey, continue de lever avec beaucoup de succès des grains & du fourrage dans les districts de la Silésie - Prussienne; le 30 Décembre

cembre il s'empâra dans les environs de Roswaldé de vingt chariots destinés à l'approvisionnement de l'ennemi, qui ne cesse de faire des retranchemens dans les endroits situés par deçà la riviere d'Oppa : ses piquets deviennent même de jour en jour plus forts, ce qui paroît être un arrangement nécessaire pour prévenir la désertion de ses troupes.

Les équipages de l'Empereur sont déjà partis pour l'armée, & on croit que S. M. s'y rendra dans peu; cependant on espère encore la paix, & cette espérance paroît d'autant plus fondée, qu'on ne peut plus douter des sentimens pacifiques de Sa Maj. l'Impératrice - Reine, après la déclaration qu'elle a donnée en réponse à celle de Sa Maj. l'Impératrice de Russie & qui est de la teneur suivante.

*Sa Majesté l'Impératrice - Reine a vû développer d'une façon qui lui a été bien agréable, les sentimens & le fond des intentions qui ont déterminé Sa Majesté l'Impératrice de Russie à la représentation qu'elle lui a fait remettre en dernier lieu, par la façon affectueuse & la promptitude obligeante avec laquelle elle a bien voulu se charger de la médiation qu'elle lui avoit offerte conjointement avec Sa Majesté Très-Chrétienne. S. M. l'Impératrice-Reine a été très-sensible à ce nouveau témoignage de l'amitié de S. M. l'Impératrice de Russie; & comme elle est bien aise de ne manquer aucune des occasions qui peuvent se présenter pour lui prouver la parfaite réciprocité de ses sentimens à son égard, elle saisit avec empressement celle que lui offre l'état actuel des circonstances, pour les lui faire connoître dans toute leur étendue par le plus grand témoignage qu'elle puisse lui donner de son estime, de son amitié, de sa confiance & de sa déférence; & S. M. l'Impératrice - Reine n'a pu se dispenser de*

faire valoir les droits de sa Maison sur une partie de la succession de Bavière ; mais elle n'a pris pour cet effet que le parti de s'entendre amiablement à cet égard avec Monseigneur l'Électeur Palatin, lequel, quoique très-régulier, ne lui en a pas moins attiré la guerre. Depuis qu'elle a été attaquée, elle a fait tout ce qu'elle a pu s'imaginer combinable avec sa dignité pour ramener la paix, & elle a donné une preuve bien forte & bien évidente de la sincérité de ses dispositions à cet égard, en offrant pour cet effet aux dernières conférences de Braunau de restituer à la Maison palatine toute la partie de la succession de Bavière qui lui étoit dévolue, & de renoncer même à tous ses droits à cet égard ; & si elle y a ajouté pour condition le maintien de l'ancien ordre de succession établi dans la Maison de Brandebourg au sujet de ses Margraviats de Franconie, ce n'a été que parce qu'elle a cru sa demande fondée & parce qu'elle lui a paru être le moyen le plus propre à ne point altérer l'état des possessions actuelles en Allemagne.

Mais il est arrivé, comme on sait, que Sa Maj. Prussienne a jugé ne pas devoir se prêter à la paix au prix de cette condescendance ; que l'on a même cru pouvoir se permettre de supposer une arrière-pensée & des intentions douteuses à la proposition de Sa Majesté, elle pense pouvoir se flatter à la vérité que toute l'Europe impartiale n'a pu l'en soupçonner, & elle compte sur-tout que S. M. l'Impératrice de Russie, dont elle connoit & honore l'équité, n'a jamais été en doute à cet égard.

Elle est bien aise cependant de pouvoir lui donner une nouvelle preuve des sentimens qu'elle mérite de sa part & qu'elle a pour elle, & c'est pour cet effet que, sans plus rien écouter que le plaisir qu'elle prend à pouvoir déférer aux instances de Sa Maj. Impériale, elle lui abandonne le choix des moyens de conciliation, que conjointement avec S. M. Très-Chrétienne, elle jugera être les plus équitables & plus propres au prompt rétablissement de la paix, persuadée qu'elle ne sauroit mettre en meilleurs mains ses intérêts & sa dignité.

C'est à ce point que S. M. l'Impératrice-Reine

1. Février 1779.

217

compte sur les sentimens de Sa Maj. Impériale & du Roi Très-Chrétien son fidele allié.

Elle désireroit cependant que l'on préférât à l'idée d'un congrès ou de toute autre voye de négociation, qui pourroit causer des retardemens, celle qui pourroit le plus promptement ramener la paix, & elle s'en rapporte d'ailleurs à Sa Maj. Impériale du soin de faire convenir dès à présent & tout de suite, d'une suspension d'armes si elle la croit convenable. S. M. l'Impératrice-Reine se flatte que S. M. Impériale retrouvera dans cette ouverture une nouvelle preuve de ses sentimens pour sa Personne, & elle désire sur-tout vivement qu'elle veuille bien lui rendre la justice d'être persuadée qu'ils sont des plus sinceres.

BERLIN (le 10 Janvier.) Le Roi continue son séjour à Breslau, où S. M. s'occupe si assidûment dans son cabinet, qu'elle paroît très-peu en public. Outre le grade de colonel & le commandement du bataillon de Rosieres, dont elle a déjà récompensé la conduite de Mr. de Trofchke, lieutenant-colonel du régiment de Waldeck, à l'action près de Jægerndorff le 26 Novembre, Sa Maj. vient encore de lui faire une gratification de mille écus : elle a aussi décoré de l'Ordre pour le Mérite 5 autres officiers, qui se sont distingués dans la même occasion : ce sont Mrs. de Bose, lieutenant-colonel du régiment de Schlieben ; de Zinge, Wulffen, de Dyhern, & de Heygel, capitaines, les deux premiers au bataillon de grenadiers d'Eberstein, les deux autres dans celui de Læben.

Par une convention, conclue entre le général de Ramin & les généraux impériaux de Wurmsfer & de Broun, il a été réglé,

que les patrouilles ne passeroient point les frontieres réciproques, ni ne maltraiteroient les sujets de part & d'autre, en leur imposant des contributions, exigeant des livraisons, &c. Suivant une lettre de Bautzen, capitale de la Lusace-supérieure, du 15 Décembre, le prince d'Anhalt-Bernbourg, qui y commande les troupes combinées, avoit fait notifier la veille aux états-députés de la province, " qu'il avoit été conclu une  
 „ convention avec le général commandant  
 „ les postes avancés de l'ennemi, en vertu  
 „ de laquelle il seroit défendu d'inquiéter  
 „ les frontieres, d'y lever des contributions,  
 „ d'en emmener des fourrages, ou d'y com-  
 „ mettre aucun excès quelconque „: ajoutant, que, si néanmoins quelque parti ennemi contrevenoit à ces ordres, les habitans n'auroient qu'à en donner avis aux commandans les plus prochains, qui seroient aussi-tôt bonifier le dommage & punir les transgresseurs.

La haute-Silésie paroît assez tranquille depuis le 26 du mois dernier; les 12 bataillons de renfort, qui devoient joindre nos troupes, ont reçu ordre de retourner dans leur quartier. Les négociations ne sont point encore commencées; on n'a fait même pour cet objet, aucun préparatif. Bien des gens doutent que Mr. le marquis de Pont soit chargé, comme d'autres le prétendent, de cette importante négociation, qui rendra, si elle réussit, la paix à l'Allemagne. Ce fera, suivant le plus grand nombre, Mr. le marquis

de Breteuil, ambassadeur de France à la cour de Vienne, qui restera chargé de cette grande affaire.

On voit actuellement une liste des régimens russes qui sont aussi en marche vers la Silésie.

| <i>Rég. infanterie</i> | - - - - | <i>Colonels.</i>       |
|------------------------|---------|------------------------|
| Nerva                  | - - - - | <i>Saisischschew.</i>  |
| Ingermanie             | - - - - | <i>de Kaltowsky.</i>   |
| Wiatsky                | - - - - | <i>de Rosembuscho</i>  |
| Siberie                | - - - - | <i>de Sunin.</i>       |
| Newsky                 | - - - - | <i>de Surkole.</i>     |
| Kiow                   | - - - - | <i>comte Apraxin.</i>  |
| St. Pétersbourg        | -       | <i>de Waldthowsky.</i> |
| Tonginsky              | - -     | <i>de Fabrician.</i>   |

En tout 18 bataillons.

| <i>Cavalerie. Régimens de cuirassiers.</i> | <i>Colonels.</i>          |
|--------------------------------------------|---------------------------|
| Le Grand Duc                               | - - - <i>de Patkul.</i>   |
| Refan                                      | - - - <i>de Soltikow.</i> |
| Riga                                       | - - - <i>de Jelasin.</i>  |

*Hussards.*

|                |     |                        |
|----------------|-----|------------------------|
| De Scharkow    | - - | <i>de Vielfhewsky.</i> |
| Ruffie-Blanche | - - | <i>d'Engelhardt.</i>   |

Cinq régimens des Cosaques du Don & un régiment d'artillerie.

Les généraux qui commandent ces troupes sont le prince Repnin, général en chef : lieutenants-généraux Mrs Kamenskoy & Ingelstroem. Les généraux-majors sont au nombre de sept, Mrs. le prince Wolkonski, Potemkin, Rœnne, le comte Romanzow, le prince d'Anhalt-Bernbourg, Bœckelman & Vecegin.

DRESDE ( le 6 Janvier. ) Comme il regne sur-tout à la campagne beaucoup de fièvres putrides & chaudes , l'Electeur a nommé un certain nombre de médecins & de chirurgiens qu'il paie & à qui il donne des voitures pour aller soigner les malades : S. A. S. leur fait fournir de l'apothicairerie électorale tous les médicamens dont ils pourroient avoir besoin pour les administrer à ceux qu'ils visitent. Pour remplir encore mieux cet objet , on distribuera *gratis* une certaine quantité de vinaigre à ceux qui viendront , avec un certificat à la main , en demander pour les malades qu'ils ont chez eux.

On attend ici d'un moment à l'autre de Bautzen le prince d'Anhalt - Bernbourg , & de Zwickau le lieutenant-général comte d'Anhalt ; on pense qu'après leur arrivée le Prince Henri de Prusse passera à Breslau où est attendu le Prince héréditaire de Brunswick.

## F R A N C E.

PARIS ( le 15 Janvier. ) Le jour du nouvel an, le Roi a reçu à cette occasion les respects des Princes & Princesses du sang, des seigneurs & dames de la cour, & du corps-de-ville de Paris : le 3, le premier-président du parlement de Paris, ainsi que les présidens à mortier & les autres présidens, la chambre des comptes, la cour des aides, la cour des monnoies, le châtelet de Paris eurent

eurent aussi l'honneur de complimenter Sa M. à ce sujet. L'état de la Reine continuant à être de plus en plus satisfaisant, S. M. a vû le 6 toutes les personnes, qui ont les entrées de la chambre chez le Roi & chez Sa Majesté.

Le conseil d'état a rendu le 18 Novembre dernier un arrêt, qui vient d'être publié, pour permettre le transit par les ports de Bordeaux, la Rochelle, Nantes, Saint-Malo, & le Havre, tant pour la sortie des ouvrages, provenants des manufactures de la Flandre-françoise, pais conquis & cédés, que pour l'entrée des matieres premières servant à leur aliment. Les motifs de cet arrêt sont d'autant plus remarquables, qu'ils sont fondés sur la continuation de la guerre ouverte avec l'Angleterre, quoique jusqu'à présent aucune des deux Puissances n'en ait fait de déclaration formelle. Il est dit dans le préambule, " que le transit par les ports de Flan-

„ dre, particulièrement celui de Calais, n'é-

„ tant presque d'aucune utilité pour le

„ commerce des dites manufactures, pen-

„ dant les guerres de 1702 & 1744, le tran-

„ sit avoit été permis pour la sortie des dites

„ manufactures durant ces guerres, par les

„ ports de Bordeaux, la Rochelle, Nantes,

„ & Saint-Malo, & pour l'entrée des ma-

„ tieres servant aux dites manufactures par

„ les mêmes ports : qu'ainsi S. M. veut,

„ pour le bien du commerce & l'avantage

„ de ses sujets, que les dites manufactures

„ de la Flandre-françoise, pais conquis, & à

„ elle cédés, jouissent, *durant la présente*  
 „ *guerre*, des mêmes avantages, dont elles  
 „ ont joui pendant les dites guerres de  
 „ 1702 & 1744 &c „

Le bruit se répand, que le parlement de Rouen, auquel le conseil-d'état avoit renvoyé la révision du procès du comte de Lally, a rendu un arrêt, entièrement opposé à celui du parlement de Paris, puisqu'il déclare, que ce général décapité étoit innocent, & juge que sa mémoire doit être réhabilitée. — L'ordonnance du Roi, portant création d'une place de colonel-général des hussars, en date du 22 Novembre dernier, vient de sortir de l'imprimerie-royale : elle consiste en 5 articles, dont voici le précis. “ Sa Majesté jugeant à propos de  
 „ mettre ses régimens de hussars sous l'au-  
 „ torité d'un colonel-général, elle confere  
 „ cette place, qu'elle crée en même tems,  
 „ à Mgr. le duc de Chartres, qui l'exer-  
 „ cera avec les mêmes pouvoirs, que S. M.  
 „ avoit ci devant accordés sur ses corps au  
 „ colonel-général de sa cavalerie : en con-  
 „ séquence ils ont cessé, à compter du 1  
 „ Décembre, d'être sous l'autorité du colo-  
 „ nel-général de la cavalerie ; & les offi-  
 „ ciers, qui composeront à l'avenir les ré-  
 „ gimens de hussars, seront tenus de pren-  
 „ dre l'attache du colonel-général de hus-  
 „ sars. Veut S. M. que ces régimens con-  
 „ servent entre eux le rang, qu'ils ont eu  
 „ jusqu'à présent, & que le corps entier  
 „ des hussars prenne rang immédiatement

après la cavalerie & avant les dragons „ L'attache de Mgr. le duc de Chartres, en sa nouvelle qualité, est en date du 30 Novembre. Outre cette place & le grade de lieutenant-général des armées de terre, ce Prince, en considération de ces campagnes de mer, conserve le même grade, qu'il avoit dans la marine.

Jusqu'ici, les fournisseurs de la maison du Roi étant dans le cas d'attendre plusieurs années le remboursement de leurs avances, il en résultoit des abus très onéreux, par les prix énormes des fournitures : pour y obvier, Mr. Necker prend le parti de résilier tous les marchés & d'en faire de nouveaux, sous condition que toutes les fournitures seront payées exactement tous les mois ; le Roi sera bien mieux servi, à meilleur marché, & les fournisseurs n'y perdront pas. — Il va s'établir un nouvel ordre, afin que les payeurs des rentes paient tous en même tems sur la même lettre, car les uns n'étant qu'au commencement de l'alphabet tandis que d'autres sont à la fin, cela oblige les parties prenantes d'aller très souvent à l'hôtel-de-ville pour toucher divers objets, & celles de provinces ne peuvent savoir, s'il y a des retards ou non, & si ceux qui reçoivent pour elles, ne se servent point de leur argent, au lieu d'en accuser la réception.

Le départ du marquis de Voyer d'Argenson, pour aller se mettre à la tête d'un corps de troupes, rassemblé sur les côtes voisines

de l'Angleterre , est aujourd'hui l'objet de la curiosité publique : l'on prétend à la vérité , que ce général , étant commandant en second sur les côtes du Poitou & du pais d'Aunis , s'y est rendu , pour suppléer le baron de Montmorency , commandant en chef , & s'opposer avec un corps de troupes , que le ministère y a fait défilier promptement , aux tentatives d'une escadre angloise , qui doit s'y être montrée : mais , comme l'on sçait par les lettres de Londres , que , depuis la rentrée de l'amiral Keppel , il n'est sorti aucune escadre des ports d'Angleterre , l'on croit plus aisément , que Mr. de Voyer est chargé d'une expédition , dont il a fourni lui-même le projet au ministère , & que Mr. de la Touche-Tréville , que les vents avoient forcé d'interrompre sa croisière , étant resorti sous prétexte de l'achever , a été à Rochefort avec 6 vaisseaux de ligne & 5 frégates , prendre le marquis de Voyer & 4 à 5 mille hommes de troupes , qui se sont embarqués sur des bâtimens de transport , aiant des vivres pour deux mois

Tous les amis de Mr. le maréchal de Richelieu lui font des complimens sur ce que Mad. la marquise de St. Vincent , en témoignant avant sa mort un sincere repentir des scandales qu'elle avoit pu causer pendant sa vie , a déclaré qu'elle avoit calomnié ce maréchal , lorsqu'elle l'a accusé d'avoir signé les billets pour lesquels il y a eu un procès diffamant à la cour des pairs ; & que pour rendre justice à la vérité , elle avouoit que

e'toit elle qui les avoit fabriqués, afin de se procurer de l'argent, sachant combien il étoit en état de les paier, & parce qu'il lui avoit fait maintes promesses restées sans exécution &c.

Une lettre de Calais du 1er. de ce mois porte ce qui suit : *Tous les vaisseaux anglois tant de guerre que marchands qui étoient à la rade des dunes, ont été obligés de couper leurs cables & de mettre à la voile. Plusieurs emportés par la force des vents de nord & de nord-ouest, sont venus se briser sur nos côtes ce matin entre neuf & dix heures. Deux ou trois ont fait naufrage du côté de Gravelines, & autant du côté de Grinet. On voïoit les autres à une lieue de la rive lutter contre la violence des vents & des flots, ce qui offroit un spectacle affreux. A midi quatre bâtimens, dont deux étoient des frégates chargées de vivres, armées de 22 canons & de 60 hommes d'équipage, ont échoué à ce port. D'autres gros vaisseaux & frégates, après avoir battu la mer pendant bien du tems, ont été jettés sur la côte. Nous avons déjà environ 200 prisonniers qui sont heureux d'avoir échappé à la mort. On ne fait pas encore le détail du désastre de cette flotte. Elle sortoit de la Tamise au nombre de 40 à 50 voiles bien escortées pour gagner une rade. On croit qu'elle étoit destinée pour l'Amérique, & il y a bien de l'apparence que tout a été jetté sur la côte ou a péri au milieu des vagues, qui n'ont jamais*

paru si effrayantes. On a ordonné aux régimens d'aller avec des feux sur la côte pour recueillir ce qu'on pourra sauver.

L'académie françoise a élu, à la place de Mr. de Voltaire, Mr. Ducis, secretaire de Monsieur, auteur de la nouvelle tragédie d'Œdipe chez Admette & autres. — Le capitaine Windsor a été avec un autre officier anglois à la dernière audience de Mr. de Sartine à Paris; & ces prisonniers ont été reçus avec distinction par le ministre.

TOULON (le 1. Janvier.) L'escadre, commandée ci-devant par le chevalier de Fabry, & composée à présent de 4 vaisseaux de ligne & de 5 frégates, a mis le 23 du mois dernier à la voile sous les ordres du chevalier d'Albert St. Hippolyte, conformément aux ordres de la cour, reçus peu de jours auparavant : elle a pris pour 4 mois de vivres & a embarqué de quoi caréner 2 fois; de sorte que sa destination, qui n'est pas connue, paroît être pour un voyage lointain : l'on prétend, que le chevalier d'Albert a des ordres, qu'il ne doit decacheter qu'à une certaine hauteur. Les radoubs des vaisseaux, le Lion, la Bourgogne & le Souverain avancent avec la plus grande célérité : le Héros, de 74 canons, est à la veille d'être lancé; le Jason, de 64, sera prêt à l'être dans le courant de Janvier, & le Triomphant, de 80, en Mars. On continue d'armer les batteries de notre port & celles à l'entrée de la ville.

*Suite du traité avec les Américains.*

XXIV. Cette liberté de navigation & de commerce doit s'étendre sur toutes sortes de marchandises, à l'exception seulement de celles qui sont désignées sous le nom de contrebande. Sous ce nom de contrebande ou de marchandises prohibées doivent être compris les armes, canons, bombes avec leurs fusées & autres choses y relatives, boulets, poudres à tirer, mèches, piques, épées, lances, dards, hallebardes, mortiers, pétards; grenades, salpêtres, fusils, balles, boucliers, casques, cuirasses, cotes de mailles & autres armes de cette espèce, propres à armer les soldats, porte mousquetons, baudriers, chevaux avec leurs équipages, & tous autres instrumens de guerre quelconques. Les marchandises dénommées ci-après ne seront pas comprises parmi la contrebande ou choses prohibées; savoir, toutes sortes de draps & toutes autres étoffes de laine, lin, soie, coton ou d'autres matières quelconques; toutes sortes de vêtemens avec les étoffes, dont on a coutume de les faire; l'or & l'argent monnoyé ou non, l'étain, le fer, laiton, cuivre, airain, charbon; de même que le froment & l'orge, & toute autre sorte de bleds & légumes; le tabac & toutes sortes d'épiceries, la viande salée & fumée, poisson salé, fromage & beurre, bière, huiles, vins, sucres, & toute espèce de sel, & en général toutes provisions servant pour la nourriture de l'homme & pour le soutien de la vie. De plus, toutes sortes de coton, de chanvre, lin, goudron, poix, cordes, cables, voiles, toiles à voiles, ancres, parties d'ancres, mâts, planches, mardriers & bois de toute espèce, & toutes autres choses propres à la construction & réparation des vaisseaux, & autres matières quelconques, qui n'ont pas la forme d'un instrument préparé pour la guetre, par terre comme par mer, ne seront pas réputées contrebande, & encore moins celles qui sont déjà préparées pour quelque autre usage. Toutes les choses dénommées ci-dessus

doivent être comprises parmi les marchandises libres, de même que toutes les autres marchandises & effets, qui ne sont pas compris & particulièrement nommés dans l'énumération des marchandises de contrebande; de manière qu'elles pourront être transportées & conduites de la manière la plus libre par les sujets des deux parties contractantes dans des places ennemies, à l'exception néanmoins de celles qui se trouveroient actuellement assiégées, bloquées ou investies.

*La suite l'ordinaire prochain.*

### P A Y S - B A S .

AMSTERDAM (le 8 Janvier.) Le 19 du mois dernier, Mr. le grand-pensionnaire de la république étant sur le point de se rendre à l'assemblée des États d'Hollande, reçut de Mr. de la Vauguyon, ambassadeur de France, la note suivante explicative du mémoire que ce ministre avoit remis le 7 à L. H. P., & que nous avons rapporté en son tems.

Le Roi, déterminé à se procurer une entière certitude des résolutions ultérieures des États-Généraux, se flatte que L. H. P. s'expliqueront d'une manière nette & précise sur les caractères d'une parfaite neutralité dont S. M. se persuade qu'elles ne veulent pas s'écarter. Elle s'attend qu'elles conserveront au pavillon des Provinces-unies, toute la liberté qui lui appartient comme une suite de leur indépendance, & à leur commerce toute l'intégrité que le droit des gens lui assure & que les traités lui confirment. Mais cette liberté deviendroit illusoire, & cette intégrité seroit altérée, si L. H. P. ne la maintiennent pas par une protection convenable, & si elles consentent à priver leurs sujets des convois,

sans lesquels ils ne peuvent jouir dans toute leur étendue, des droits qui leur sont acquis & qu'ils réclament. Une résolution de quelque nature qu'elle soit, dont l'effet les frustreroit d'une protection aussi légitime, soit pour toutes les branches de leur commerce en général, soit en particulier pour celles des provisions navales de toutes espèces, seroit regardée dans les circonstances présentes comme un acte de partialité dérogatoire aux principes d'une absolue neutralité, & entraineroit inévitablement la conséquence annoncée dans le mémoire qui a été remis à L. H. P. C'est notamment sur cet objet essentiel, & sur l'intention ultérieure d'observer une neutralité ainsi caractérisée, que le Roi demande à L. H. P. une réponse claire & précise.

Le même matin, les Etats d'Hollande adopterent à la pluralité une réponse peu satisfaisante pour la cour de France. Mais la résolution en vertu de laquelle on avoit adopté cette réponse, fut infirmée au même instant par la protestation de la ville d'Amsterdam, qui déclara qu'elle ne pouvoit se conformer à celle de ce jour sur le mémoire présenté à L. H. P. par Mr. le duc de la Vauguyon ; déclarant en outre qu'elle ne se tenoit point pour responsable des malheurs qui peuvent résulter pour le commerce & la navigation de la république, tant de la présente résolution, que de celle du 19 Novembre dernier. Cette protestation n'a pas empêché que les Etats-Généraux n'aient persisté dans la réponse, qu'ils avoient adoptée. Elle fut portée le 30 Décembre dernier par l'agent de L. H. P., à Mr. l'ambassadeur de France, qui ne voutut pas l'accepter, comme n'étant point conforme à la demande du

Roi son maître. Surquoi, l'on a pris le parti de l'envoier à Mr. de Berkentode à Paris, pour qu'il tâche de la faire agréer à S. M. Très-Chrétienne.

## A N G L È T E R R E.

LONDRES ( le 15 Janvier. ) Le Roi a rendu le jour de l'an une proclamation, pour ordonner la célébration d'un jeûne solennel, le 10 Février prochain, dans toute l'étendue de l'Angleterre & de la principauté de Galles, " à l'effet de nous humilier „ devant Dieu; de le prier, qu'il détourne „ les jugemens, que nos péchés multipliés „ & nos provocations ont justement mérités; d'implorer sa bénédiction sur nos armes, & qu'il lui plaise de rétablir & de „ rendre durables la paix, le bien-être & la „ prospérité dans ces royaumes „. Le préambule porte simplement, que *Sa Maj. ayant considéré très-sérieusement les hostilités justes & nécessaires, où elle se trouve engagée avec le Roi françois, & la rébellion dénaturée, qui se continue dans quelques-unes des provinces & colonies de l'Amérique-sententrionale, & se confiant en l'Être suprême, qu'il accordera une bénédiction particulière sur ses armes par mer & par terre, elle a résolu, &c.* Par une seconde proclamation, le même jeûne est fixé au 9 Février pour l'Ecosse. — Le Roi a nommé le général-major Guillaume Amherst son aide-de camp général à la place du feu général Edouard Harvey.

vey. La nomination de Mr. Charles Jenkinson à la charge de secrétaire d'état au département de la guerre a été annoncée dans la gazette de la cour du 19 Décembre, ainsi que celle de Mr. Jacques Craufurd, comme agent de S. M. à Rotterdam & sur la Meuse, à la place de feu Mr. Robert Irvine. — Le feu prit le 2 au matin au magnifique hôtel des invalides de Greenwich : l'aile construite au sud est, dans laquelle se trouvoit la chapelle si célèbre par la beauté de son dôme a été réduite en cendres. La perte est estimée 100 mille livres sterl. On a arrêté quelques personnes soupçonnées d'y avoir mis le feu.

Le 30 du mois dernier, le duc de Bolton présenta au Roi des remontrances contre les procédés de l'amirauté en conséquence des plaintes de l'amiral Palliser contre l'amiral Keppel : elles étoient signées par douze amiraux de la marine royale. Le Roi répondit qu'il recevroit toujours avec plaisir les remontrances de ses amiraux & que celles ci auroient certainement son attention la plus sérieuse. Cependant le 7 Janvier à 9 heures du matin, l'amiral Pye, comme amiral de l'escadre blanche, & président du conseil de guerre, hissa son pavillon à bord du Britannia; à 9 heures  $\frac{1}{4}$  le pavillon d'union fut hissé sur les haubans d'artimon à basbord, signal d'un conseil de guerre, & l'étendard-royal fut arboré sur les haubans d'artimon à tribord, signal que le conseil de guerre alloit être tenu pour juger un amiral.

ral. A 10 heures le Britannia tira un coup de canon, & le pavillon du beaupré (d'union) fut hissé au petit mât de hune, signal pour tous les amiraux & les capitaines de se rendre à bord.

A 10 heures  $\frac{1}{2}$  on obéit au signal, les amiraux & les capitaines se rendirent dans leurs barques respectives à bord du Britannia, alors on appella par leurs noms les 13 amiraux & capitaines plus anciens (indépendamment de ceux qui étoient appelés comme témoins) & ces 13 officiers constituerent la cour. Le capitaine Wallingham, l'un des témoins, voyant qu'on ne l'appelloit pas, en demanda la raison : on lui prouva que les témoins ne pouvoient être juges. La cour fut donc formée des officiers suivans :

Président, l'amiral chev. Thomas Pye.

Vice-amiraux, Mrs. Buckle, Montague.

Contre-amiraux, Mrs. Arbuthnot, Roddam.

Capitaines, Mrs. Milbank, Drake, Penny, Bennert, Boteler, Moutray, Duncan, Cranston.

Les membres du conseil de guerre aiant prêté serment, la cour s'ajourna à l'hôtel du gouverneur (de Portsmouth), où s'étant assemblée, elle entendit la lecture de l'accusation suivante, intentée contre l'amiral Keppel.

*Accusation de mauvaise conduite & de négligence dans le devoir contre l'honorable amiral Keppel, les 27 & 28 Juillet 1778, dans diverses circonstances mentionnées ci-dessous.*

*Premier chef.*

“ Que dans la matinée du 27 Juillet 1778, commandant une flotte de 30 Vaisseaux de ligne, & se trouvant en présence d'une flotte françoise d'un nombre égal de vaisseaux de ligne, ledit amiral Keppel n'a pas fait les préparatifs nécessaires pour le combat; n'a pas formé sa flotte en ligne de bataille, ni dans aucun autre ordre propre, soit à recevoir, soit à attaquer un ennemi d'une force pareille; qu'au contraire, quoique sa flotte fût déjà dispersée & en désordre, en faisant le signal pour que les divers vaisseaux du vice-amiral de l'escadre bleue chassassent au vent, il a augmenté le désordre dans cette partie de sa flotte, & les vaisseaux se sont trouvés en conséquence plus dispersés qu'ils ne l'avoient été auparavant; que se trouvant dans ce désordre, il s'est avancé vers l'ennemi, & a donné le signal pour le combat.

Que cette conduite étoit d'autant plus incompréhensible, qu'alors la flotte de l'ennemi n'étoit point en désordre, ni battue, ni fuyant; mais formée en ligne régulière de bataille, ayant les amures du côté dont la flotte britannique approchoit, & tous les mouvemens indiquant clairement le dessein de livrer combat: dans cet état elle attaqua nos vaisseaux tandis qu'ils étoient en désordre: cette conduite indigne d'un officier, fut cause que le combat général ne s'engagea pas, & on laissa les autres officiers généraux & les capitaines attaquer sans ordre, sans régularité, ce qui occasionna une grande confusion; quelques-uns de ses vaisseaux ne purent prendre aucune part au combat, quelques autres n'étoient pas assez près de l'ennemi; d'autres enfin, par un effet de la confusion qui regnoit, firent feu sur des vaisseaux du Roi & y causerent des dommages considérables; le vice-amiral de l'escadre bleue fut laissé seul, & dut combattre sans appui; dans toutes ces circonstances le dit amiral Keppel a rempli négligemment le devoir qui lui étoit imposé.

*Second Chef.*

Que, après que les divisions de l'avant-garde

& du centre de la flotte britannique eurent dépassé l'arrière-garde de l'ennemi, l'amiral ne vira pas de bord sur le champ, pour doubler l'ennemi avec ces deux divisions, & continuer le combat : il ne les rassembla pas, dans ce moment, pour les tenir à portée de l'ennemi, de manière à se trouver prêt à renouveler le combat, lorsqu'il eût été convenable de le faire ; qu'au contraire il s'éloigna, & se porta en avant à une grande distance de l'ennemi avant qu'il virât vent arrière pour l'approcher une seconde fois ; laissant le vice-amiral de l'escadre bleue engagé avec l'ennemi, & exposé à être coupé.

*La suite l'ordinaire prochain.*

La cour n'a encore rien fait publier du contenu des dernières dépêches venues de l'Amérique. Aux détails qu'on en a déjà d'après les avis publics & particuliers qu'on a reçus de ce pays-là, on doit ajouter que Mr. Gerard ministre de France, avoit eu une dispute avec le congrès, à qui il annonça son retour en France, mais qui en fut détournée, l'affaire aiant été ajustée, dès qu'il eut déclaré à cette assemblée que Mrs. Franklin & Deane avoient trompé le Roi son maître eu égard au nombre, à la force, aux ressources, à l'unanimité, aux especes, au commerce & à l'attachement des Américains, & même à l'article des subsistances pour la flotte françoise. Les François & les Bostoniens ont encore eu une querelle sérieuse ; mais ces derniers se flattent de retirer de grands avantages de leur alliance. Il y a eu une mutinerie dans l'armée de Washington dont les officiers & soldats ont demandé &

obtenu une augmentation de folde qui a été quadrubée, à caufe de la cherté des vivres, & du difcrédit des billets du congrès. Le mandement des commiffaires du Roi a été bien reçu dans quelques colonies, & traité en d'autres avec dédain & mépris, fur tout à Philadelphie, où l'officier qui en étoit chargé, pour le remettre au congrès, fut mis en prifon avec menace d'être pendu, lui & fon monde comme des efions, &c. L'amiral Biron s'eft mis à la poursuite du comte d'Estaing, mais on ne fçait rien de positif touchant la route que ce dernier a tenue à fon départ de Boston.

L'on a auffi reçu l'extrait des procédures, faites pour juger le général Lee fur la conduite, qu'il a tenue le 28 Juin, en pourfuivant l'armée britannique, qui fe retiroit de Philadelphie, ainfi que fur fon manque de refpect envers le général Washington, auquel il avoit écrit deux lettres en termes peu mefurés. Le confeil de guerre, qui l'a jugé, présidé par le lord Stirling, & composé de 4 brigadiers & 8 colonels, a fiégé depuis le 4 Juillet jufqu'au 12 Août. Par la fentence, qu'il a rendue, Mr. Lee a été fufpendu pour 12 mois de tout commandement dans l'armée américaine.

---

Dans le dernier Journal p. 91. l. 10 lisez, *le plus frugal & le plus gourmant, le plus fobre & le plus vorace de la terre.* — P. 98 l. 34 d'*Hébreux de Syriac,* lisez d'*Hébreux & de Syriac.* — P. 146 l. 7. de *la veille,* lisez *que la veille.* — P. 157 l. 26 *notre église métropolitaine,* lisez *l'église métropolitaine de Maïence.*

# T A B L E.

|                    |   |                 |     |
|--------------------|---|-----------------|-----|
| <b>TURQUIE.</b>    | } | Constantinople. | 189 |
|                    |   | Alger.          | 193 |
| <b>RUSSIE.</b>     | ( | Petersbourg.    | 193 |
| <b>POLOGNE.</b>    | ( | Varsovie.       | 194 |
| <b>ESPAGNE.</b>    | } | Madrid.         | 195 |
|                    |   | Gibraltar.      | 200 |
| <b>PORTUGAL.</b>   | ( | Lisbonne.       | 201 |
| <b>SUEDE.</b>      | ( | Stockholm.      | 202 |
| <b>DANNEMARCK.</b> | ( | Coppenhague.    | 204 |
|                    | } | Rome.           | 205 |
|                    |   | Bologne.        | 206 |
| <b>ITALIE.</b>     | } | Naples.         | 207 |
|                    |   | Venise.         | 207 |
|                    |   | Bastia.         | 208 |
|                    | } | Vienne.         | 209 |
| <b>ALLEMAGNE.</b>  | } | Berlin.         | 217 |
|                    |   | Dresde.         | 210 |
|                    | } | Paris.          | 210 |
| <b>FRANCE.</b>     | } | Toulon.         | 226 |
| <b>PAYS-BAS</b>    | ( | Amsterdam.      | 228 |
| <b>ANGLETERRE.</b> | ( | Londres.        | 230 |